

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL



UNION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DE LA FINITION

VIE SYNDICALE

RE2020 : QUELS IMPACTS
POUR LA FINITION ?

NOUVELLES TECHNOLOGIES
ROBOTISATION DANS LES MÉTIERS
DE LA FINITION

FORMATION

ERASMUS+ : LA MOBILITÉ
EUROPÉENNE DES APPRENTIS

PROSPECTIVE

QUELS ENJEUX POUR LES MÉTIERS DE LA FINITION EN 2035 ?

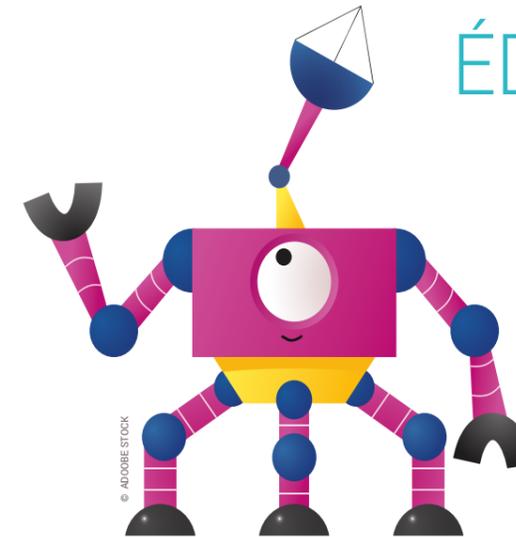


190
JANVIER
2022

TENDANCES
LE PAPIER PEINT JOUE
TOUS LES AIRS DU TEMPS

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service,
vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.
Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres
de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



ÉDITO RN190

CHERS CONFRÈRES, CHERS AMIS,

Voilà que la COVID 19 se rappelle avec insistance à nous en ce début d'année. On l'espérait pourtant n'être qu'un mauvais souvenir grâce à la vaccination. Je vous souhaite donc du courage et de l'abnégation dans la gestion des absents, des cas contact et des tests !

Pourtant, il ne faut pas sombrer dans le pessimisme et il nous faut rester concentrés sur nos entreprises et notre métier. C'est pourquoi dans ce numéro, votre magazine préféré se tourne résolument vers le futur. Nous abordons ici l'avenir du bâtiment, qui a fait l'objet d'un gros travail de prospective de la part de la FFB Nationale, mais aussi, bien sûr, l'avenir de nos métiers de la finition.

En ce début d'année, je vous souhaite, au nom de notre Union, une année 2022 la meilleure possible. Santé, bonheur, réussite et de beaux chantiers !

Amicalement,

NICOLAS BLANGY
Président de l'Union professionnelle
des métiers de la finition

Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

L'UNION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE LA FINITION (UPMF-FFB) DE LA FFB RASSEMBLE PLUS DE 6 600 ENTREPRISES DE PEINTURE, DE REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES ET D'ITE*

*L'UPMF rassemble les entreprises d'ITE par le biais du GITE (Groupement d'Isolation Thermique par l'Extérieur de la FFB)



LES MISSIONS DE L'UPMF-FFB

RASSEMBLER les entrepreneurs qui partagent les mêmes préoccupations, favoriser un brassage d'expériences au niveau national et local, réfléchir et agir ensemble sur les grands enjeux de la profession d'aujourd'hui et de demain. **RERESENTER ET DEFENDRE** nos entreprises adhérentes en étant l'interlocuteur des institutions et des organisations professionnelles de la filière et en participant à l'élaboration des normes, réglementations, référentiels de formation etc. **INFORMER** nos adhérents sur toute l'actualité du secteur à travers le magazine Reflets et Nuances, les lettres d'informations et l'application EDTU. **ACCOMPAGNER** nos entreprises avec un service d'ingénieurs experts et des outils pratiques pour répondre aux questions techniques, gagner en technicité et en efficacité. **PROMOUVOIR** nos métiers et nos formations auprès des jeunes et du grand public.



VOTRE APPLICATION MÉTIER « EDTU »
<https://ffb-upmf-app.fr>

- Votre chantier au bout des doigts pour :
 - Suivre vos chantiers
 - Accéder aux documents techniques de l'UPMF
 - Accéder aux actualités techniques de l'UPMF
 - Accéder aux guides et tutoriels
- Réussir votre première connexion
 - Identifiant : SIRET
 - Mot de passe : SIRET
 - Les identifiants sont les mêmes que ceux utilisés sur Internet. Vos identifiants seront automatiquement retenus pour vos prochaines connexions.



VOS INTERLOCUTEURS

- Secrétaire générale : Dorothée BRUCHET ②
- Ingénieur technique Peinture et façades : Marine POULHALEC ①
- Ingénieur technique Revêtements sol souples : Thierry HOUDIN ③
- Chargée de communication et de formation : Corinne BAILLY ④



VOS CONTACTS

- Tél : 01 40 69 53 73
- contact@upmf.ffbatiment.fr



NOUS SUIVRE

- <https://ffb-upmf-app.fr>
- <https://www.ffbatiment.fr>
- <https://www.linkedin.com/company/upmf-ffb/>
- <https://www.linkedin.com/in/dorothee-bruchet/>

SOMMAIRE RN190



P.6 VIE SYNDICALE

- p.6 RE2020 : quels impacts pour la finition ?
- p.9 Compte-rendu des commissions
- p.10 Vie des sections
- p.12 La France des chantiers

P.14 ACTUALITÉ

- p.14 DOSSIER
Quels enjeux pour les métiers de la finition en 2035 ?
- p.21 JURIDIQUE
À quoi sert le juge de l'exécution ?
- p.23 PERFORMANCE DES ENTREPRISES
Santé financière des entreprises du bâtiment
- p.24 VÉHICULES UTILITAIRES
Électrique : est-il temps de rouler branché ?
- p.26 PEINTURE INDUSTRIELLE
Le guide de référence pour la protection anticorrosion par peinture

P.29 NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.29 NUMÉRIQUE
Robotisation dans les métiers de la finition

P.34 TECHNIQUE

- p.34 TENDANCES
Le papier peint joue tous les airs du temps
- p.40 CHANTIER
Sériès peinture au service de la majestueuse tour Luma
- p.40 TECHNIQUE FAÇADE
Bardages rapportés en façade ventilée : le NF DTU nouveau est arrivé
- p.50 CHANTIER
Du Parc Bourgogne à la Roseaie, les résidences privées d'Orléans font peau neuve
- p.59 QUESTIONS
Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

P.62 FORMATION

- p.62 PARCOURS FORMATION
Éramus+ : la mobilité européenne des apprentis

P.67 NOUVEAUTÉS

- p.67 Janvier 2022

P.69 À VENIR

- p.69 Découvrez les sujets du numéro d'avril 2022



Pensez-y !

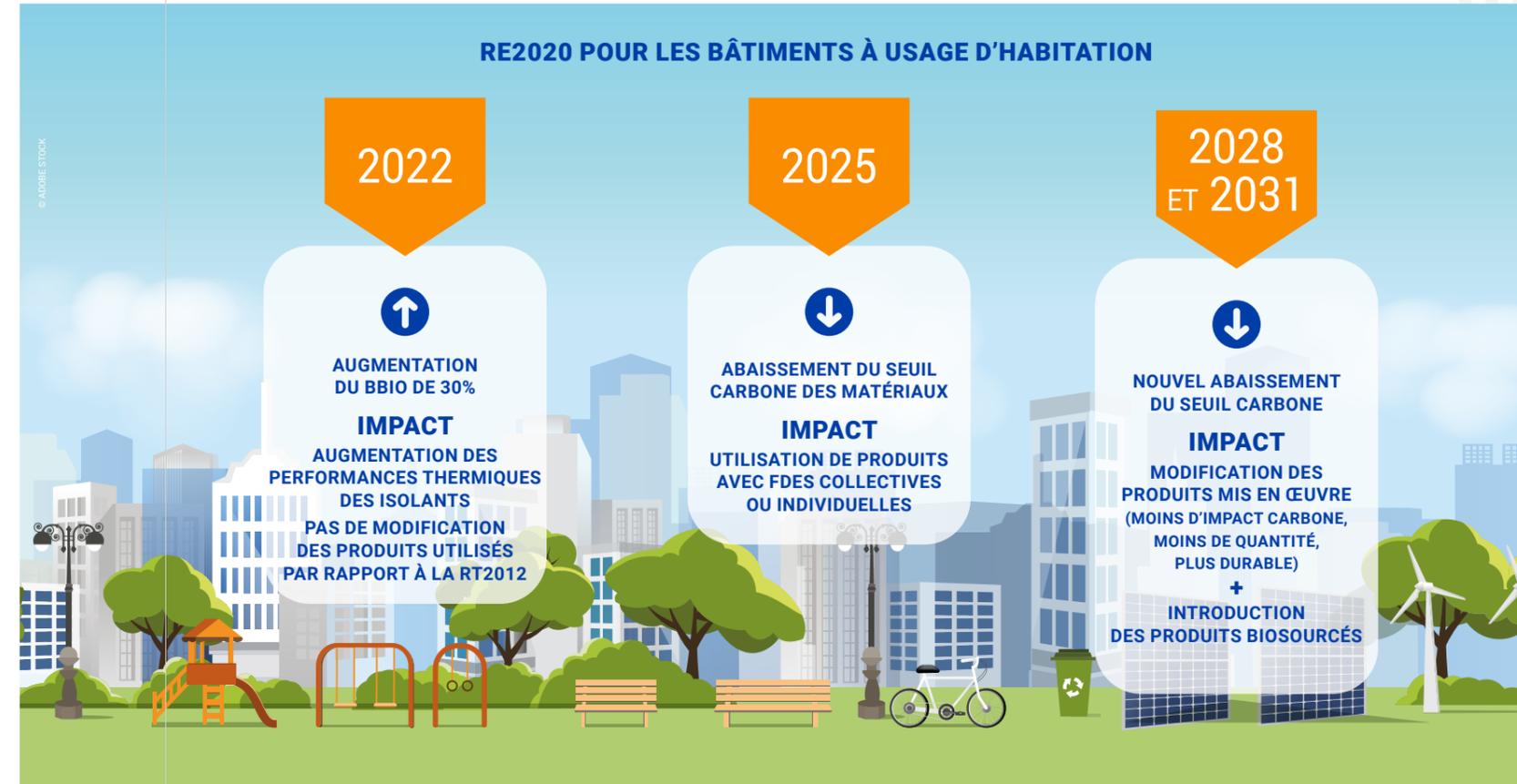
Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RE2020 : QUELS IMPACTS POUR LA FINITION ?

LORS DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS RÉGIONAUX DE L'UPMF-FFB DU 25 NOVEMBRE DERNIER, BRUNO HERTRICH, INGÉNIEUR AU SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES TECHNIQUES DE LA FFB A PRÉSENTÉ LA NOUVELLE RE2020 ET SES IMPACTS POUR LES MÉTIERS DE LA FINITION.



Cette RE2020, présente Bruno Hertrich, vise à introduire de nouvelles exigences environnementales pour les futures constructions dans un but de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). » Autrement dit, alors que la RT 2012 était seulement une réglementation thermique avec en objectif la limitation de la consommation énergétique des bâtiments, la RE2020 est une réglementation environnementale qui introduit, en plus de cette limitation, la réduction de l'empreinte carbone des constructions. Cette RE2020 s'articule donc autour de trois axes : l'énergie, le carbone et le confort d'été (pour contrer les futures vagues de chaleur dues au réchauffement climatique).

Cette nouvelle réglementation est applicable selon trois échéances : le 1^{er} janvier 2022 pour le résidentiel, le 1^{er} juillet 2022 (date non officielle à ce stade) pour les bureaux et l'enseignement et le 1^{er} janvier 2023 pour les constructions temporaires et les extensions ; la date de dépôt de permis de construire faisant foi. Aucune date n'a été définie à ce jour pour les autres bâtiments tertiaires : commerces, hôtels / restaurants, gymnases, établissements de santé, etc.

Efficacité énergétique

Depuis le 1^{er} janvier et pour le résidentiel, le critère Bbio (coefficient d'efficacité énergétique du bâti)

est renforcé de 30% par rapport à la RT2012, avec pour effets la mise en œuvre d'une isolation et de menuiseries plus performantes, une meilleure étanchéité à l'air, des bâtiments plus compacts ou encore une meilleure gestion des protections solaires en période estivale. Les produits mis en œuvre en isolation extérieure doivent donc avoir une résistance thermique plus élevée.

La priorité est aussi donnée à la réduction des consommations d'énergie non renouvelables via le nouvel indicateur Cep,nr (kWhép/(m².an) qui comptabilise uniquement les consommations d'énergie primaire non renouvelable. Il est dorénavant quasiment impossible d'avoir exclusivement recours à l'effet joule (chauffage électrique) qui ne reste qu'une solution d'appoint.

L'exigence sur les ponts thermiques est également présente à l'instar de la RT2012 ce qui devrait favoriser l'isolation par l'extérieur par rapport à l'isolation thermique par l'intérieur.

Performance environnementale

La nouveauté de l'introduction d'un critère « carbone », $IC_{\text{construction}}$ va donc obliger à terme les entreprises à privilégier les matériaux « bas carbone ». Ce critère carbone est calculé en prenant en compte les émissions de GES émis tout au long du cycle de vie du produit multipliées par la quantité mise en œuvre

ramenées à une durée de vie de 50 ans. Dans ce calcul intervient également un coefficient de pondération selon la temporalité des émissions des GES, pour favoriser le stockage de carbone biogénique (fixé par la plante) par les matériaux biosourcés.

Les émissions de GES des produits de la construction sont mesurées grâce à l'ACV (Analyse du Cycle de Vie) qui comptabilise les émissions émises depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage. Ces données environnementales sont contenues dans les fiches FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire), consultables gratuitement sur la base INIES (inies.fr).

Il existe trois types de FDES : individuelles (produit référencé pour lequel le fabricant a réalisé une fiche), collectives (sur un même produit type fabriqué par plusieurs industriels) et génériques (données environnementales par défaut).

Les entreprises ont donc tout intérêt à privilégier les produits ayant des fiches FDES collectives ou individuelles, moins pénalisantes que les déclarations environnementales mises à disposition par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et le ministère du Logement et de l'Habitat durable.

Sachant que le calcul carbone est réalisé sur une période de 50 ans, les entreprises auront tout intérêt à privilégier les matériaux durables autant que possible. Sans oublier que la réduction du poids carbone d'un

projet passe aussi par la réduction des quantités de matière (bâtiments plus compacts, optimisation des épaisseurs de murs, matériaux plus légers, systèmes constructifs demandant moins de produits et/ou de quantité...).

Phase d'apprentissage

La période 2022-2025 sera celle d'une phase de mise en place de cette nouvelle réglementation avec des seuils « carbone » atteignables sans modifier les modes constructifs existants en RT2012. Les changements interviendront progressivement avec la diminution du seuil carbone tous les 3 ans aux échéances de 2025, 2028 et 2031.

En 2025, pour les métiers de la finition, le recours à de produits bénéficiant de fiches FDES collectives ou individuelles devraient suffire pour atteindre le seuil carbone fixé.

Par contre en 2028 et 2031, pour atteindre les seuils « carbone » envisagés, les professionnels devront avoir recours à des nouveaux produits plus durables, avec une empreinte environnementale plus faible et / ou en quantité moindre. Il s'agira de mettre en œuvre des produits biosourcés, des matériaux recyclés ou issus du réemploi (recyclage valorisé dans les calculs) ou encore des matériaux bas carbone issus de la filière minérale ou acier... Précisons que dans le lot finitions, le poste principal d'impact carbone sera



celui des revêtements de sol, c'est donc à ce lot que sera demandé le principal des efforts de réduction d'impact environnemental.

Nouvel indicateur : confort d'été

Enfin, la RE2020 introduit un nouvel indicateur, les degrés-heures d'inconfort DH (°C.h) représentant la durée et l'intensité des périodes d'inconfort perçu par les occupants dans le bâtiment sur une année. Cet indicateur demandera des efforts de conception plus poussés et un travail sur l'inertie du bâtiment. Les solutions passives (par exemple protections solaires ou brasseurs d'air) seront privilégiées.

Complexité de la réalisation

Mêler tous ces nouveaux indicateurs (carbone, énergie, confort d'été) va être assez complexe, le bureau d'étude et les équipes de conception auront un rôle essentiel à jouer. Les entreprises devront également fournir des justificatifs sur les produits mis en œuvre, renseigner les quantitatifs, les références des produits et vérifier la cohérence des produits avec l'étude thermique et environnementale, et éventuellement proposer des mises à jour et variantes techniques au fur et à mesure de l'avancement du projet. Avec le développement de nouveaux produits et l'utilisation croissante de matériaux biosourcés, l'exécution des travaux dans le respect des règles de l'art sera tout aussi primordiale.

Le maître d'ouvrage devra justifier le respect de la RE2020 via deux attestations. Une attestation n°1 au moment du dépôt du permis de construire dans laquelle il s'engage à réaliser un calcul carbone avant la déclaration d'ouverture du chantier (DROC). Une seconde attestation devra être fournie en fin de chantier et attestera de la conformité de l'ensemble des indicateurs réglementaires. Ces évolutions vont inévitablement conduire à des coûts de conception (étude ACV) plus élevés qu'en RT 2012. ●



À DÉCOUVRIR SUR YOUTUBE 6 VIDÉOS RE2020

La FFB a élaboré 6 vidéos très simples d'accès pour mieux comprendre les principes de la RE2020. Vous les retrouverez sur la chaîne YouTube de la FFB.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2021



Les membres du Conseil d'Administration de l'UPMF-FFB, réunis le 26 novembre 2021, ont analysé l'intérêt des exosquelettes pour nos métiers de la finition avec le concours de Valérie Tournier, de l'OPPBTP, une démonstration in situ et les retours d'expérience de nos adhérents déjà équipés.



Reflets & Nuances est votre revue, si vous souhaitez qu'un de vos chantiers fasse l'objet d'un article, contactez-nous à : baillyc@upmf.ffbatiment.fr

Vous trouverez sur l'application de l'Union, l'EDTU, dans la partie actualités, la restitution de l'analyse des membres du Conseil d'Administration sur l'intérêt des exosquelettes pour nos métiers de peintre et solier, la présentation de Valérie Tournier de l'OPPBTP, l'article de Reflets & Nuances 188 sur les exosquelettes et l'offre présentée lors du CA, spécialement adaptée à nos métiers.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS



SOL

Pour faire suite à la parution de la norme NF DTU 53.12, la commission a travaillé sur la mise à jour de la partie « descriptif » du guide pratique 2015 pour l'établissement des descriptifs et des quantitatifs. Deux nouvelles fiches pratiques sol ont été présentées à la commission ainsi que neuf nouvelles fiches règles de l'art amiante (voir brèves page 48). Un point a été fait sur l'avancement des travaux du NF DTU 59.3 Peinture de sol. Enfin la commission a fait un retour sur la filière EcoDDS et le dispositif REKUPO pour la reprise des déchets chimiques dans le cadre de l'extension de la reprise des déchets aux produits de sol.



FORMATION

Ludovic Lerouge, fondateur de la société TheRed Games a présenté un jeu vidéo couplé à la réalité virtuelle pour découvrir le métier de peintre, jeu développé et testé actuellement notamment dans des établissements scolaires. La commission a ensuite visionné la bande annonce de la vidéo à 360° « sol », tournée dans l'entreprise de Yann Rivière, qui présente le quotidien d'une directrice d'une entreprise de revêtements de sol. Enfin, la commission formation a retrouvé la commission sol pour faire le point sur les titres solier.



GESTION

Pour étayer sa réflexion sur l'optimisation des outils de pilotage, de gestion comme celle du CRM, du chiffrage, du suivi de chantier, du planning des ressources hommes & matériels, des achats-stocks voire de la facturation, la commission gestion a reçu Bruno Texier de la société Oxygen venu présenter sa solution à destination du second œuvre du bâtiment. ●



TECHNIQUE INTÉRIEUR/DÉCORATION

La commission a accueilli Sarah Lespinasse du service juridique FFB, pour un point sur l'assurance des travaux de peinture. A l'issue de son intervention, de nombreuses questions lui ont été posées. Les membres ont terminé leurs travaux avec des échanges sur les produits biosourcés et à faible impact environnemental.



TECHNIQUE EXTÉRIEUR/ITE

Le programme PROFEEL a permis de créer deux fiches d'autocontrôle et deux PV de réception concernant les travaux d'ITE par enduit sur isolant et bardage ventilé, fiches présentées à la commission avec l'application CheckRéno (voir page 56). Un point a été fait sur l'avancée du NF DTU 45.4 et sur la filière ITE, suite à la réunion du 10 novembre dernier. Enfin, la commission a travaillé sur le projet de contrat d'entretien en façade et en ITE et sur une mention déchet spécifique aux travaux d'ITE et de façade.



VIE DES SECTIONS

5 NOV.
FBTP
LOIRE

Journée des métiers rassemblant l'ensemble des corps de métiers appartenant à la famille du BTP. Intervention de Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF, sur le sujet **interface peintre plâtrier**.

16 NOV.
FÉDÉRATION
BTP ORNE

À l'initiative d'Emmanuel Tabard, président de la section Peinture-revêtements de sols, une thématique essentielle est abordée : « **Comment se faire reprendre ses déchets dangereux diffus gratuitement ?** » Animée par Marine Poulhalec, ingénieur.

18 NOV.
FD 57

Réunion inter sections professionnelles. Intervention de Marine Poulhalec sur la **RE2020**.

23 NOV.
FFB RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Alain Simon, président du Pôle Finitions Intérieures a organisé un rendez-vous technique sur le sujet des **interfaces entre les différents corps d'état sur un chantier de finition**. Animation de cette rencontre par Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF.

2 DÉC.
FFB DES
ALPES-
MARITIMES

Intervention de Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF, sur le **nouveau NF DTU 53.12 et réglementation déchets**, en présence de Nicolas Pizzo, président de la section professionnelle de finitions.

2 DÉC.
FFB 28

Le BIM et le lot peinture, ainsi qu'un retour d'expérience sur **l'exploitation du DCE numérique BIM de l'opération Olympi**.

14 DÉC.
FFB ROUEN
MÉTROPOLE &
TERRITOIRES

Réunion technique animée par Thierry Houdin sur le **NF DTU 53.12 et l'application EDTU**, sous la présidence d'Olivier Patrizio, délégué de la section carrelage-revêtements de sol.

AGENDA 2022

5 NOUVEAUX SUJETS D'ANIMATION POUR 2022 !

RÉSERVEZ VOTRE RÉUNION TECHNIQUE EN CONTACTANT NOS INGÉNIEURS

Marine Poulhalec : poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr
ou Thierry Houdin : houdint@upmf.ffbatiment.fr

- **NF DTU 53.12** : préparation des supports et revêtements de sol souples (textile, PVC, lino). Nouveautés suite à la révision de 2020 (préparation des supports, rénovation, clauses administratives...).
- **NF DTU 53.12** : CCS (cahier des clauses administratives spéciales types) : présentation et foire aux questions des situations vécues sur les chantiers et avec la maîtrise d'œuvre.
- **NF DTU 53.12** : CCT partie P1-1-1 préparation des supports : la préparation des supports avant la pose de revêtements de sol souples.
- **RE2020** : quels impacts et échéances pour les métiers de la finition ?
- **ASSURABILITÉ DES OUVRAGES** : comment s'y retrouver entre technique traditionnelle, courante, garantie de parfait achèvement, biennale et décennale ?

Retrouvez la liste complète des sujets de l'Union sur EDTU dans la rubrique actualités/vie syndicale

CARNET SYNDICAL



BASTIEN LOSFELD (Entreprise BRUNEREAU) a été élu président de la section peinture vitrerie revêtements de sol de la FFB 17.

EMMANUEL TABARD, dirigeant de l'entreprise éponyme, a été élu président de la section peinture revêtement de sol pour la Fédération BTP Orne.

LOUIS CIANCIO (GUESNEAU RENOVATION) a été élu président de la section peinture de la FFB 44.

BENOÎT MONTI, dirigeant de l'entreprise éponyme, a été élu président de la chambre professionnelle peinture vitrerie finitions de la FFB 95.



FABIEN CHEVEAU (BAILLY Frères) a été élu président du pôle métiers « plâtre isolation finitions enduits » de la FFB BTP71.

FELICE DELLA ROSA est réélu président de la section peinture finition revêtements de la FFB 57.



RICHARD BAILLE (Entreprise Baille Marin et fils) a été réélu président UPMF de la région PACA.

Construction bas carbone
Rénovation énergétique
Réemploi

Bienvenue dans un monde qui se construit autrement.

L'univers de la construction se transforme. SMABTP adapte ses solutions d'assurance pour mieux vous accompagner. Avançons ensemble.

Notre métier : assurer le vôtre.



SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

1^{er} assureur de la construction

www.groupe-sma.fr

SMABTP – Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances
RCS PARIS 775 684 764 – 8 rue Louis Armand – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15

**LA FRANCE
DES
CHANTIERS**

LE CABINET D'ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR PINTO

Fondé par le grand décorateur d'intérieur Alberto Pinto il y a 50 ans, le cabinet Pinto situé au cœur de la capitale, dans le 2^e arrondissement de Paris, a procédé à un re-lifting complet de ses bureaux parisiens. Pietro Scaglione, directeur artistique de l'agence, a choisi Balsan pour réaliser les moquettes des bureaux des collaborateurs, de la direction, des escaliers et des couloirs de circulation.

Le motif léopard sélectionné par le directeur artistique, a été totalement personnalisé et élaboré à partir d'un dessin de la bibliothèque du Design Studio Balsan. L'agence Pinto a choisi ses propres couleurs à partir du nuancier Color Spirit de Balsan. Enfin, Pietro Scaglione a opté pour le fond structuré irrégulier de la moquette Sierra, collection Unique Territoire afin d'accentuer le côté vibrant du motif. Grâce au double effet velours et boucle ainsi que l'enchevêtrement de fils brillants et mats, le dessin s'anime et devient vivant.

Le défi posé à la fois à Balsan et à l'entreprise Bangui qui a réalisé les travaux était des délais extrêmement courts pour la création et la pose d'une moquette entièrement personnalisée sur une surface totale de 1200 m². Défi relevé ! Un mois à peine s'est écoulé entre le premier rendez-vous et la pose. L'expertise de l'entreprise Bangui, renommée pour son savoir-faire en matière de pose dans des circonstances délicates et compliquées, a été un plus pour l'exécution de ce chantier alors que les bureaux étaient toujours occupés par les collaborateurs de l'agence.



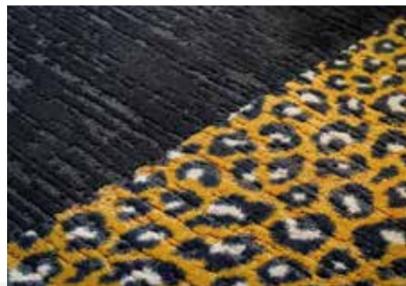
ENTREPRISE
BANGUI
(NANTERRE)



MAÎTRISE D'ŒUVRE
CABINET
ALBERTO PINTO (PARIS)



PRODUITS BALSAN
Moquette en lé Sierra,
collection Unique Territoire
Motif personnalisé Léopard
à velours Level Cut Loop
(1000 m²) et noir (200 m²)



PROSPECTIVE

QUELS ENJEUX POUR LES MÉTIERS DE LA FINITION EN 2035 ?

ACTUALITÉ

2035, C'EST DANS MOINS DE 15 ANS. UNE ÉCHÉANCE LOINTAINE ET PROCHE À LA FOIS. CE QUI VEUT DIRE QU'AU FOND, IL EST POSSIBLE DE FAIRE UN PEU DE PROSPECTIVE SUR CE THÈME CRUCIAL : COMMENT LES MÉTIERS DE LA FINITION AURONT-ILS ÉVOLUÉ EN 2035 ? ENTRE LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA MISE SUR LE MARCHÉ DE NOUVEAUX PROCÉDÉS DE MÉCANISATION ET LA PLACE PRÉPONDÉRANTE DU NUMÉRIQUE, ENTRE AUTRES CHANGEMENTS, DE NOUVELLES PRATIQUES ÉMERGERONT D'ICI PEU.

NOUS CONSACRONS ÉGALEMENT UNE INTERVIEW À ÉDOUARD BASTIEN, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION STRATÉGIE ET PROSPECTIVE DE LA FFB ET DU GCCP (SYNDICAT DES ENTREPRISES DE GÉNIE CLIMATIQUE ET DE COUVERTURE PLOMBERIE) SUR LES 5 SCÉNARIOS ÉLABORÉS PAR LA FÉDÉRATION POUR 2035.

POUR SAISIR CES MUTATIONS, PLUSIEURS PROFESSIONNELS SE SONT PRÊTÉS AU JEU DE LA PROSPECTIVE EN ÉCHO À CES CINQ SCÉNARIOS.

L'UPMF A ÉTABLI SES PROPRES SCÉNARIOS, PRENANT EN COMPTE LES MÊMES ÉVOLUTIONS MAIS AVEC UNE INTENSITÉ DIFFÉRENTE. ILS SONT BASÉS SUR SIX CRITÈRES.

ÉDOUARD BASTIEN

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION STRATÉGIE ET PROSPECTIVE DE LA FFB ET DU GCCP (SYNDICAT DES ENTREPRISES DE GÉNIE CLIMATIQUE ET DE COUVERTURE PLOMBERIE) DU GRAND PARIS.

Reflets & Nuances : Comment a démarré le travail prospectif de la FFB sur l'avenir du bâtiment ?

Édouard Bastien : Ce travail a démarré à la suite de l'élection d'Olivier Salleron à la présidence de la Fédération le 20 mars 2020 et de sa double volonté : se projeter en 2035 et faire en sorte que la FFB soit le fer de lance de la profession. Olivier Salleron a mis en place son ComEx en juin 2020, au sein duquel j'ai été nommé à la présidence de la commission Stratégie et Prospective. Nous avons, à la demande du président, lancé les États Généraux de la construction. Il s'agissait dans cette première étape de planter le décor de ce qu'est le bâtiment aujourd'hui, en l'occurrence l'ensemble de la filière y compris les activités amont et aval, ce qui s'est matérialisé par la publication de l'ouvrage « Au cœur de la société : vivre le Bâtiment » et des propositions des États généraux de la construction. À partir d'octobre 2020, nous avons pu passer à l'étape suivante : déterminer des scénarios pour 2035.

R&N : Comment s'est déroulée cette étape ?

E.B. : Nous avons travaillé de la façon la plus large possible, avec au total 85 réunions de différentes instances sur l'ensemble du territoire. Avec l'aide de la chaire Prospective et Développement Durable du CNAM, nous avons élaboré une cartographie comprenant 22 variables. C'est ce document qui a permis de déboucher sur plusieurs scénarios pour l'avenir de la filière. Nous avons abouti à la mise en situation de cinq scénarios (voir encadré page 16). Ce que nous avons cherché à explorer est ce qui se passerait pour la construction si l'avenir était comme ça, à travers ces 5 hypothèses. Il ne s'agit pas de prédire l'avenir. La prospective sert à imaginer des futurs possibles pour se préparer et anticiper ce qui peut impacter et transformer notre secteur et nos entreprises.

● ● ●



ÉDOUARD BASTIEN ÉVOQUE POUR REFLETS & NUANCES LA RÉFLEXION DE LA FÉDÉRATION AUTOUR DE 5 SCÉNARIOS PROSPECTIFS POUR LA CONSTRUCTION.



LES 5 SCÉNARIOS FFB : 5 HISTOIRES POSSIBLES DU FUTUR

SCÉNARIO 3 ★ LE BÂTIMENT TISSE SA TOILE 4.0

Les entreprises du numérique ont fortement transformé tous les secteurs de l'économie. La construction est impactée, en particulier la construction neuve. Le BIM règne en maître mais aussi les plateformes, qui mettent en contact des entreprises et des jobbers. L'uberisation de nos métiers fait une avancée spectaculaire.

SCÉNARIO 4 ★ EN AVANT LE BÂTIMENT

Face à une très grave crise du logement, l'État réagit en lançant un grand plan logement. La construction neuve est boostée, dans un contexte de simplification, mais les contraintes sur les appareils de production sont très fortes.

SCÉNARIO 5 ★ LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Les nouveaux modes de consommation se développent : priorité au local, au made in France, au recyclé, à la location ou au partage (y compris de logements) plutôt qu'à la propriété individuelle, etc. Les territoires se développent sur fond de relocalisation et de développement des villes moyennes.

SCÉNARIO 1 ★ DES HAUTS ET DES BAS

Pas de transformation radicale d'ici à 2035 mais nos professions continuent de vivre en s'adaptant tant bien que mal aux successions de crises et aux politiques de stop and go.

SCÉNARIO 2 ★ EN VERT ET CONTRE TOUS

Un pouvoir politique radicalise la politique environnementale et modifie le modèle de croissance pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. La France abandonne l'artificialisation des sols et la construction neuve. Les modes de transport sont impactés par la mobilité douce et la rénovation énergétique est au centre des préoccupations.

● ● ●

R&N : Que doit-on retenir de ces cinq scénarios ?

E.B. : Nous sommes conscients qu'aucun d'eux ne correspondra complètement à la réalité mais il nous semblait important de montrer cinq évolutions caractéristiques.

La réalité de 2035 empruntera probablement un peu aux uns et un peu aux autres mais au moins nous aurons identifié les évolutions possibles. L'essentiel, désormais, est que la Fédération se mette en ordre de marche pour anticiper chacun de ces scénarios.

Pour le scénario 1 par exemple : si la profession continue d'évoluer avec « des hauts et des bas », que devons-nous mettre en place dans les années qui viennent comme stratégie de lobbying, de formation, etc ? La préparation à ces scénarios a démarré dès le mois de décembre 2021.

R&N : Y a-t-il des scénarios plus « probables » que d'autres ?

E.B. : Tous le sont puisqu'il s'agit de futurs possibles. Personnellement, je pense que les 1^{er} et 5^e scénarios sont très crédibles. Le premier est la continuité d'aujourd'hui : pas d'évolution générale marquée de la société et les entreprises du bâtiment continuent de s'adapter aux à-coups. Le 5^{ème}, lui, table sur un changement assez profond des modes de consommation : le local, le made in France, le recyclé, la location vs la propriété, etc.

Les trois scénarios du milieu (2, 3 et 4) sont plus marqués : domination de l'écologie pour le 2, digitalisation massive des usages pour le 3 et valorisation renforcée des attentes des acteurs de la construction pour le 4 (un peu le scénario idéal pour nous : il fallait se faire plaisir !).

R&N : Que doivent attendre les entreprises de finition de cette réflexion prospective ?

E.B. : Les scénarios 1, 2 et 5 sont probablement plus tournés vers les PME, les autres favorisant plutôt les grands groupes. La décarbonation des pratiques professionnelles et le sourcing local et bio des produits feront de toute façon partie du quotidien des entreprises de finition, comme pour les autres entreprises de la filière. En ce qui concerne le numérique, l'un des enjeux sera certainement de faire en sorte de le maîtriser : le digital doit servir les entreprises mais ne doit pas se servir de nous !

R&N : Comment allez-vous communiquer sur cette démarche prospective ?

E.B. : Deux temps forts attendent le pays en 2022 : les élections présidentielles et législatives. Après une phase de préparation jusqu'au printemps, sur la base des scénarios, l'idée est d'infuser ce travail prospectif pendant la période des débats électoraux. L'issue de ces échéances électorales – une poussée des écologistes aux législatives par exemple – va donner plus de poids à tel ou tel scénario. En effet, notre démarche prospective est un équilibre entre les anticipations « micro » et « macro ». J'invite les lecteurs de Reflets & Nuances à prendre connaissance de ces scénarios. ●



Marine Gaudu
Pilote du groupe « Devenir du métier de peintre applicateur de revêtements » à l'Association Ouvrière des compagnons du devoir et du tour de France.

DES PEINTRES ENCORE PLUS RESPONSABLES, PLUS COLLABORATIFS ET PLUS "TECHNOS"

« En tant que pilote de notre groupe « Devenir du métier de peintre applicateur de revêtements », j'ai eu la chance de travailler sur la place du métier de peintre en 2035. Plusieurs thématiques se dégagent nettement dont l'environnement, l'économie, la santé, la formation, la numérisation et in fine, le rôle du professionnel sur les chantiers. En 2035, l'habitat responsable se sera largement développé avec l'émergence des filières courtes et le redoublement des réglementations. Sur les chantiers, le recyclage atteint un taux de 70 %. La santé des professionnels est mieux prise en compte puisque l'industrie propose de nouveaux produits non agressifs, à la pose comme à l'usage. Le développement du Do It Yourself n'est pas une menace pour les métiers de la finition mais les pousse vers un rôle de conseiller, davantage porté sur la conception d'espace de vie. Les évolutions technologiques recoupent ces thématiques et modifient les parcours de formation dans lesquels l'usage des outils de communication et des logiciels de création 3D se développe. Ces changements majeurs requerront, à mon sens, une meilleure collaboration entre industriels et professionnels sur le terrain. » ●

● ● ●



Damien Mialhe
Formateur peinture en bâtiment et en décors peints au CFA BTP 30 et chef de projet Excellence des métiers en région Occitanie.

« LES MÉTIERS DE LA FINITION PROPOSENT DÉJÀ DE BELLES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, SANS PEUT-ÊTRE S'EN RENDRE COMPTE »

« D'ici à 2035, les métiers de la finition vont connaître des changements, en réalité déjà bien amorcés pour la plupart. D'un côté, les normes environnementales et la prise en considération de la santé des artisans amèneront un développement renforcé des fournitures biosourcées. Ces produits coûtent aujourd'hui très cher mais les prochaines années devront apporter des produits de qualité à un coût attractif. Parallèlement, 2035 sera marqué par le développement de filières locales de production. Chaque région peut produire une peinture locale. Exit les exportations internationales émettrices de GES. D'ici 2035, les filières de productions seront courtes. Il sera même courant, entre entrepreneurs, de mobiliser les déchets des uns pour les réutiliser. D'un autre côté, le développement de la mécanisation et notamment des exosquelettes permettront des carrières plus longues en supprimant les troubles musculo-squelettiques (TMS). Ces outils permettront de toucher davantage de femmes, le poids du matériel n'étant plus un problème. En outre, le prix des exosquelettes baissera et il est très probable que l'État subventionne leur achat. Bien sûr, la formation aussi évoluera, au moins pour sensibiliser toujours plus celles et ceux qui feront le métier de demain. Ils incorporeront ces acquis sur les chantiers bien avant 2035. » ●



Charlotte Moeyaert
Directrice pôles R&D, Unikalo.

LES SUJETS SANTÉ & ENVIRONNEMENT VONT PRENDRE UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE

« D'ici à 2035, des changements d'importance adviendront en particulier dans le domaine environnemental. Ils auront un impact sur la formulation des produits pour répondre aux lois qui ont émergé en matière de protection du climat, d'économie circulaire et durable. La stratégie Nationale Bas Carbone, introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte, ambitionne d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 et de réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français. En France, cela veut dire diviser par 6 les émissions de GES par rapport à 1990. Ces contraintes impulseront des modifications profondes sur les produits comme des usages. Nous devons trouver de nouvelles solutions pour les matières premières et pour éviter les suremballages. Concernant les produits d'origine biosourcée, l'usage de ces matériaux, dont l'intérêt en termes de stockage carbone n'est plus à démontrer, devra également prendre en compte la durée de vie des bâtiments et la fin de vie des matériaux. La RE2020 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et le principe de l'ACV dynamique aideront à prendre conscience de la nécessité d'usage des produits finis en faveur de la décarbonation. Toutefois, en tant que fabricant, nous devons veiller à ne pas trop bousculer les habitudes du distributeur et du peintre, tout en intégrant ces nouveautés. » ●

3 SCÉNARIOS POUR LES ENTREPRISES DE FINITION EN 2035



À QUOI S'ATTENDRE EN 2035 ? POUR LE SAVOIR, NOUS AVONS IMAGINÉ 3 SCÉNARIOS. CHACUN PREND EN COMPTE LES MÊMES ÉVOLUTIONS MAIS AVEC UNE INTENSITÉ DIFFÉRENTE. IL S'AGIT DES SCÉNARIOS SUIVANTS : FAIBLE [1], MOYEN [2], FORT [3].

Pour élaborer ces scénarios, nous avons pris en compte 6 critères d'évolution :

- La mécanisation
- La digitalisation
- Le volet conseil du métier d'entreprise de finition
- La transition écologique des produits et le changement climatique
- La formation
- La hausse des taux d'intérêt

Scénario 1 > Faible

Il y a quelques avancées sur chacun des 6 critères mais elles sont modérées. La mécanisation, qui a un coût, avance sans s'imposer. La numérisation des échanges se cantonne à la gestion commerciale de l'entreprise (devis, factures). La transition écologique des produits intervient de façon très progressive tandis que le réchauffement climatique reste finalement maîtrisé, ce qui n'engage pas de besoins nouveaux en ITE. Sur le front de la formation, rien ne change. Enfin, les taux d'intérêt restent limités, ce qui continue à favoriser la construction.

Scénario 2 > Moyen

Des évolutions plus prononcées. Le droit du travail impose l'utilisation d'exosquelettes pour toutes les tâches répétitives de plus d'une demi-journée. La digitalisation des usages se développe plus fortement qu'en 2022 : malgré une levée de bouclier des maîtres d'ouvrage, toutes les visites de chantier se font par visio, y compris la réception de chantier. Une appli smartphone est dédiée aux OPR (ndlr : Opérations Préalables à la Réception). L'entrepreneur a saisi l'opportunité de la nouvelle vague de formulation de produits, liée aux obligations des fabricants en matière d'éco-conception, pour s'ériger en véritable « conseil en finition ». Des avancées importantes sont réalisées en formation initiale et en formation professionnelle. Pôle emploi finance la reconversion de professions sinistrées (bouchers, gardiens de zoo, employés d'agences bancaires...) pour fournir de la main d'œuvre aux métiers de la peinture et faire face à la pénurie, en partenariat avec l'UPMF-FFB. En hausse, les taux d'intérêt favorisent moins le recours à l'emprunt pour les particuliers souhaitant acquérir leur logement.

Scénario 3 > Fort

Pour les entrepreneurs de finitions, 2035 ne ressemble en rien à notre époque actuelle. Le peintre n'est plus un applicateur. Tout est robotisé, y compris la préparation de chantier et la mise en décharge des déchets. Tout s'effectue via un assistant personnel, une tablette qui va activer chaque outil à distance. Dans un scénario pessimiste, le métier est totalement ubérisé. Les entreprises de peinture doivent répondre à la demande depuis une plateforme détenue par les maîtres d'ouvrage. L'ouverture et la manipulation des produits se fait à distance. Dans un scénario plus optimiste, la facilité d'accès aux commandes et au choix d'artisans sur les plateformes ainsi que l'activation à distance des outils (qui évite l'intrusion du peintre à domicile) engagent le particulier à ne plus faire lui-même de travaux de peinture. Sur le front du changement climatique, par ailleurs, le réchauffement atteint hélas un tel niveau que le marché de l'ITE connaît un boom spectaculaire. Et la fiscalité verte généralisée atténue les effets de la hausse des taux d'intérêt. Pour faire face aux besoins en main d'œuvre, l'État décrète le travail manuel « grande cause nationale » et inscrit la peinture comme discipline obligatoire dès la maternelle. ●



DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ
EN FRANCE

Systemes de préparation,
de dépollution et de sublimation de surfaces



PRODUITS TECHNIQUES
PLOMB, AMIANTE, ...



EFFICIENCE DE NATURE
GELS NETTOYANTS NEUTRES
BIODÉGRADABLES
PRODUITS DE PROTECTION



PUISSANCE DOUCE
DÉCAPANTS
BIODÉGRADABLES



www.groupe-licef.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr



Scannez le

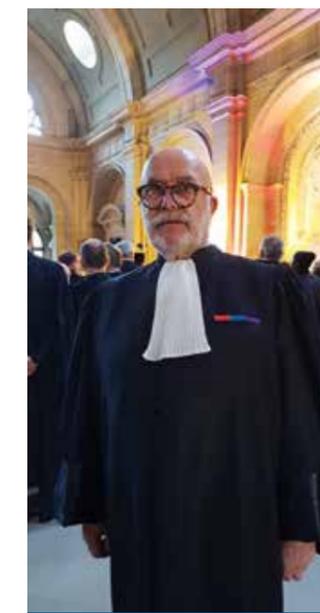


ACTUALITÉ

JURIDIQUE

À QUOI SERT LE JUGE DE L'EXÉCUTION ?

LE JUGE DE L'EXÉCUTION, APPELÉ COMMUNÉMENT JEX, A ÉTÉ CRÉÉ
PAR LA LOI N°91-650 DU 9 JUILLET 1991 ET LE DÉCRET N°92-755
DU 31 JUILLET 1992 RÉFORMANT LES PROCÉDURES CIVILES
D'EXÉCUTION ET LE CODE DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE.



▲ CLAUDE VAILLANT,
AVOCAT À LA COUR

Selon le code de l'organisation judiciaire, le juge de l'Exécution tranche les difficultés liées à une décision de justice en matière civile. Un JEX est présent au sein de chaque Tribunal judiciaire, il s'agit généralement du Président, mais une délégation est possible. Le juge de l'exécution territorialement compétent est celui du domicile du débiteur ou du lieu de l'exécution de la mesure. Le JEX statue à juge unique, c'est-à-dire seul. Il rend des « ordonnances » qui sont susceptibles d'appel.

Domaine de compétence du juge de l'exécution

C'est l'article L. 213-6 du Code de l'organisation judiciaire qui prévoit son domaine de compétence :

- les difficultés relatives aux titres exécutoires et les contestations qui s'élèvent à l'occasion de l'exécution forcée (délais de paiement, délai de grâce, délai pour une expulsion...);
- les mesures conservatoires ;
- les demandes en réparation fondées sur l'exécution ou l'inexécution dommageables des mesures d'exécution forcée ou des mesures conservatoires ;
- les contestations relatives à la mise en œuvre des mesures conservatoires ;
- la procédure de saisie immobilière, les contestations s'y rapportant directement ;
- la saisie des rémunérations, à l'exception des demandes ou moyens de défense échappant à la compétence des juridictions de l'ordre judiciaire (depuis le 1^{er} janvier 2020) ;
- les compétences particulières qui lui sont dévolues par le code des procédures civiles d'exécution.

Avant le décret n° 2011-741 du 28 juin 2011, le JEX avait également compétence pour les contentieux du surendettement. Ce n'est plus le cas.

Quand saisir le juge de l'exécution ?

Le juge de l'exécution ne peut être saisi que s'il y a déjà un titre exécutoire ou une procédure d'exécution en cours. Pour rappel, le caractère exécutoire d'une décision de justice relève du fait qu'il n'est plus possible de revenir sur cette décision soit car les voies de recours sont épuisées soit car les parties ont laissé passer les délais de recours. Dans ce cas, le jugement devient exécutoire. Il est alors possible de saisir le JEX ou d'engager toute procédure pour voir la décision de justice exécutée.

Comment saisir le juge de l'exécution ?

La demande est formée par assignation. Toutefois, pour les exécutions d'ordonnance d'expulsion, la demande peut être effectuée par requête remise au greffe du tribunal dont relève le JEX compétent. La demande peut être formée par l'intéressé ou par son avocat. La représentation par avocat devant le juge de l'exécution n'est pas obligatoire (sauf lorsque la demande a pour origine une créance ou tend au paiement d'une somme supérieure à 10 000 € ou la saisie immobilière). L'intéressé peut être représenté par une personne de sa famille (conjoint, concubin, personne avec laquelle un PACS a été conclu, parent ou allié en ligne directe, ou parent ou allié en ligne collatérale jusqu'au troisième degré inclus) ou une personne exclusivement attachée au service de l'intéressé ou à son entreprise. Cette personne doit justifier d'un pouvoir spécial qui lui donne qualité pour représenter l'intéressé au cours de la procédure. ●



+ de 54% de carbone biosourcé selon la norme NF EN 16640
A base d'une résine à 97% biosourcée

SOURCEA

peinture biosourcée



Vos murs en harmonie avec la nature.

ACTUALITÉ

PERFORMANCE DES ENTREPRISES

SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DU BTP : 2020 MARQUÉE PAR UNE FORTE RÉSILIENCE

L'ÉTUDE DE BTP BANQUE RÉALISÉE POUR L'ANNÉE 2020 SIGNALA UNE FORTE RÉSILIENCE DES ENTREPRISES DU BTP GRÂCE À UNE ADAPTATION RAPIDE DE LA PROFESSION. LA PRODUCTIVITÉ CONNAIT UNE BAISSÉ LIMITÉE AVEC DES NIVEAUX QUI RESTENT TOUTEFOIS SUPÉRIEURS À CEUX CONSTATÉS EN 2016 AVEC 173 K€/ETP* POUR LE SECOND-ŒUVRE.

En tendance baissière depuis 2016, la valeur ajoutée se maintient en 2020 et est dans la lignée de l'année 2019 avec 38,9 % pour le second-œuvre, sans trop d'effet de la crise COVID sur ce ratio. Cela s'explique principalement par la capacité des entreprises d'adapter leurs politiques d'achat en adéquation avec l'évolution du CA. Cependant, l'augmentation du prix des matières premières et une activité sous tension dans certaines régions favorisant une concurrence vive entre les entreprises, continuent à peser sur la valeur ajoutée.

Le décrochage de la rentabilité

Depuis 2016, le redressement était marqué sur l'ensemble des secteurs. Sans surprise, la rentabilité décroche en 2020 mais en restant supérieure ou égale au niveau de 2016. Elle atteint 3,1 % pour le second-œuvre. Malgré les aides gouvernementales, certaines charges n'ont pas pu être compressées, ayant une conséquence directe sur la rentabilité.

Conséquence directe de la chute d'activité, en 2020, la part des entreprises en perte croît sensiblement (plus de 4 %) sur l'ensemble des secteurs.

Des délais clients en augmentation

En 2020, les délais ont tendance à s'allonger et restent élevés à 84 jours dans le second-œuvre. Cela s'explique d'une part par une inertie plus importante de la part des maîtres d'ouvrage dans le règlement de leurs factures, mais aussi par un effet de rattrapage de certains chantiers en fin d'année, générant une

facturation significative au dernier trimestre de l'année et donc la comptabilisation d'importantes créances clients au bilan. Cela peut également s'expliquer par un relâchement des entreprises dans le recouvrement de leurs créances clients, compte tenu de l'amélioration des trésoreries grâce aux PGE.

De façon assez contre-intuitive, la structure financière des entreprises se renforce en 2020, avec un ratio FP/CA qui s'améliore sur l'ensemble des secteurs à un peu plus de 20 % sur le second-œuvre.

Cela s'explique par la baisse du chiffre d'affaires, mais aussi par une gestion prudente de la part des dirigeants, préservant depuis plusieurs années le résultat généré par la société dans les fonds propres et dans la trésorerie.●

*Equivalent temps plein.

RETROUVEZ L'ÉTUDE COMPLÈTE DE LA BTP BANQUE





VÉHICULES UTILITAIRES

ÉLECTRIQUE, EST-IL TEMPS DE ROULER BRANCHÉ ?

RESTRICTIONS TYPE ZFE* OU INTERDICTION PURE ET SIMPLE DE CIRCULATION, L'ÉTAU SE RESSERME AUTOUR DU VUL THERMIQUE. LE PROFESSIONNEL DOIT-IL PASSER À L'ÉLECTRIQUE ? QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT CHANGER POUR LUI ?

Nous assistons à une transition sans précédent dans l'automobile. Peut-être aussi radicale que celle vécue à la fin du XIX^{ème} siècle, avec le remplacement du cheval par le véhicule à moteur. La transition ici concerne le thermique appelé à céder la place à l'électrique. Les politiques ont pris les choses en main. Et comme souvent avec eux, le dogmatisme et l'idéologie ne sont pas bien loin. Nos dirigeants ont décidé que l'électrique était la moins polluante de toutes les énergies. Admettons...

Les grandes agglomérations mettent en place des ZFE* dont les véhicules "polluants" sont exclus en semaine de 8 h à 20 h. Quatre existent déjà en France métropole de Lyon, Grenoble-Alpes-Métropole, Ville de Paris et Grand Paris.

D'ici à 2025, le dispositif doit être étendu à toutes les agglomérations de plus de 150.000 habitants, soit 35 nouveaux territoires. Concrètement parlant, à Paris le diesel sera banni dès 2024. A Strasbourg et Grenoble un an plus tard. Les artisans ne pourront bientôt plus se rendre sur les chantiers.

Les avantages de l'électrique

Passer à l'électrique est un changement important mais cette énergie a quelques atouts à faire valoir :

- elle permet de rouler sans restriction au sein des ZFE ;
- dans certaines villes, elle donne droit au stationnement gratuit. Ce qui représente une substantielle économie ;
- ce type de moteur n'occasionne ni bruit, si ce n'est un léger sifflement, ni vibration contrairement au diesel notamment ;
- en l'absence de boîte de vitesse, la conduite est beaucoup plus fluide et sans à coup ;
- l'électrique est beaucoup moins fatigante aussi bien sur longue distance que dans les embouteillages ;
- le moteur électrique demande un entretien très réduit. Sans huile, finie la corvée des vidanges régulières ;
- elle est économique à l'usage. Parcourir 100 km revient à 2 euros en moyenne, contre 7 euros environ pour un diesel ;
- on peut recharger à domicile ou au siège d'une entreprise sur une simple prise ou une borne ;
- enfin l'électrique n'émet aucun CO2.



Les inconvénients encore présents

L'électrique traîne deux boulets majeurs : la recharge et l'autonomie. Les progrès sont lents.

L'autonomie reste le point noir. Aujourd'hui, bien peu de VUL électriques roulent plus de 200 km sans recharger en conditions réelles. L'autonomie est en effet assujettie à la météo, le froid réduit les capacités. La conduite sportive fait perdre en moyenne 10 % d'autonomie. Les VUL électriques n'apprécient pas les trajets sur autoroute à vitesses élevées. L'autonomie annoncée peut y être divisée par 2. Enfin, les équipements comme la climatisation ou le chauffage pompent jusqu'à 10 % d'énergie.

La recharge. "Faire le plein" avec un VUL électrique prend toujours plus de temps qu'avec un utilitaire thermique. Pour "faire le plein", il faut compter entre quelques heures et une journée complète. Tout dépend de la puissance, en gros de 3 à 150 kW, de la prise choisie. Le réseau de bornes, reste encore largement sous-dimensionné en France.

Enfin, les véhicules électriques coûtent plus cher à l'achat et cela malgré les nombreuses aides dont ils bénéficient.

Se hâter lentement

Les performances du moteur électrique vont s'améliorer. Panasonic annonce de nouveaux accus capables de rouler 1 000 km et coûtant 50 % moins cher à produire. Du coup, les véhicules électriques actuels risquent d'être totalement dépassés dans une poignée d'années. Dans ces conditions, la location est peut-être la solution. Elle évitera de se retrouver avec un VUL totalement obsolète. Il semble donc prudent de "se hâter lentement", comme disent nos amis suisses, vers le VUL électrique. ●

*Zones à faibles émissions de particules et dont l'accès est interdit aux véhicules les plus polluants



BIENTÔT UN LIMITEUR DE VITESSE POUR TOUS

Un système d'adaptation intelligente de la vitesse (AIV) devra équiper dès juillet prochain, tous les véhicules neufs vendus en Europe. Cet équipement utilise une caméra capable de lire les panneaux de limitation de vitesse routiers. Si le conducteur dépasse la limite autorisée, il est rappelé à l'ordre par le déclenchement d'une alarme sonore et visuelle. Le montage du dispositif est obligatoire, mais le choix de son activation est laissé au conducteur.



DEUX VUL URBAINS ÉLECTRIQUES EN PLUS

Opel et Toyota lancent chacun leur utilitaire électrique urbain. Les eCombo et Proace City Electric utilisent la plateforme des Citroën ë-Berlingo et Peugeot e-Partner. Rien d'étonnant à cela, Opel appartient en effet, au groupe Stellantis et Toyota a signé avec ce dernier, un accord de partenariat concernant les VUL. On choisira le Combo pour l'image germanique qu'il véhicule. Le Toyota pour sa garantie 3 ans et son réseau Toyota Professional spécialisé, qui se structure.



BONUS ACCRU POUR L'ACHAT D'UN VUL ÉLECTRIQUE

Bonne nouvelle pour ceux qui veulent faire l'acquisition d'un VUL 100 % électrique. Le montant du bonus écologique est revu à la hausse pour ce type de véhicule. L'Etat offre 40 % du prix d'acquisition dans la limite de 7 000 euros en cas de personne physique et de 5 000 euros en cas de personne morale. Soit 1 000 euros de mieux qu'auparavant. On peut cumuler cette aide à la prime à la conversion de 5 000 euros pour les petits VUL et 7 000 pour les plus gros. ●

Votre solution technique en 1 clic !



Informations essentielles en quelques clics

Étapes, produits, quantités nécessaires

Solutions sur-mesure selon votre chantier



ips - Publiée - 31200 Toulouse - RC 83 B 60 - 05 61 99 99 99

MON CHANTIER avec MAPEI est une nouvelle solution digitale qui vous permet de gagner du temps et de faciliter la préparation de chantier. Que vous soyez artisan, entreprise, distributeur ou bricoleur, **MON CHANTIER avec MAPEI** vous apporte **une solution technique personnalisée** selon votre chantier. Disponible sur ordinateur, smartphone ou tablette.



Pratique



Rapide



Accessible où que vous soyez

Rendez-vous sur notre site www.monchantieravecmapei.fr et dans l'**App Store** et sur **Google Play**

[f](#) [in](#) [t](#) [y](#) [i](#) [p](#) [mapei.fr](#)



Vous faciliter la vie



Télécharger dans l'**App Store**

DISPONIBLE SUR **Google Play**

PEINTURE INDUSTRIELLE

LE GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR LA PROTECTION ANTICORROSION PAR PEINTURE

MIEUX COMPRENDRE LES TECHNOLOGIES ET CONNAÎTRE LES POINTS CLÉS D'UNE PROTECTION DURABLE DES STRUCTURES CONTRE LES AGRESSIONS DE LEUR ENVIRONNEMENT, TELLE EST LA FINALITÉ DU GUIDE "PROTECTION ANTICORROSION DES STRUCTURES MÉTALLIQUES PAR SYSTÈMES DE PEINTURE" PUBLIÉ PAR LA FILIÈRE PEINTURE ANTICORROSION.



La peinture anticorrosion, applicable sur toutes surfaces métalliques, offre une protection dont la durabilité atteint plusieurs décennies. Cette technologie préservant aujourd'hui un vaste patrimoine d'équipements et de constructions reste toutefois mal connue. C'est donc pour contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de qualité et de durabilité entre tous les acteurs (clients, fabricants et applicateurs) que ce guide a été élaboré.

Des informations essentielles et illustrées

Le guide condense sous un format pratique les principales informations techniques sur la peinture anticorrosion, actualisées selon les dernières normes en vigueur. Offrant une lecture facile par tous, il comporte de nombreuses illustrations, des schémas explicatifs et un résumé des points clés au début des chapitres. Ceux-ci recouvrent des éléments de base sur la corrosion et les moyens de protection, la corrosivité et la durabilité, les types de systèmes de peinture, les préparations de surface, l'application et les aspects qualité et HSE. La démarche de certification des produits et des compétences et l'homologation de garantie complètent le panorama.

Un large public concerné

Ce guide s'adresse, entre autres, aux maîtres d'ouvrages et aux donneurs d'ordres, à la fois aux fonctions techniques et commerciales impliquées dans les projets de protection anticorrosion. Il aidera autant les techniciens à mieux rédiger les cahiers des charges que les maîtres d'ouvrages à appréhender les travaux proposés en maintenance ou pour les travaux neufs par les entreprises de peinture industrielle. ●



Une vidéo de présentation est accessible en activant le QR code ci-contre. Vous pouvez acquérir le guide à un tarif préférentiel en envoyant un mail avec le code «REFLET21» à l'adresse : info@filieres-peinture-anticorrosion.fr.



22 & 23 mars 2022
PARIS - PARC FLORAL

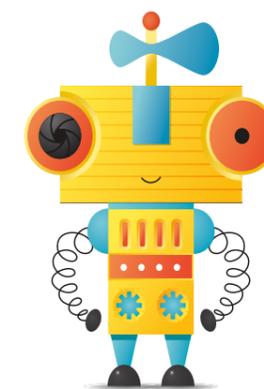
La rendez-vous incontournable des professionnels de l'anticorrosion
www.filiere-peinture-anticorrosion.fr

UNE FILIÈRE MOBILISANT LES ACTEURS DE LA PEINTURE INDUSTRIELLE

La Filière Peinture Anticorrosion repose sur quatre associations : le groupement professionnel des fabricants de peinture (Groupement Anticorrosion Marine du SIPEV), celui des entreprises de peinture industrielle (GEPI), l'organisme certificateur de produits et de compétences accrédité par le Cofrac (ACQPA), l'office chargé d'homologuer de façon objective et technique les garanties des travaux proposés (OHGPI). Ensemble, les adhérents agissent pour diffuser leurs connaissances techniques à un public élargi. Chaque année, la Filière organise à Paris, les Rencontres de la Peinture Anticorrosion, carrefour rassemblant encore plus largement le secteur et qui aura lieu les **22 et 23 mars 2022 au Parc Floral**.

NUMÉRIQUE

ROBOTISATION DANS LES MÉTIERS DE LA FINITION



LES ROBOTS VONT-ILS UN JOUR ENVAHIR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT ? PAS IMPOSSIBLE. POUR L'HEURE, DE NOMBREUX OUTILS ROBOTISÉS FONT LEUR APPARITION DANS LE SECTEUR DE LA FINITION. ZOOM SUR CES NOUVEAUX ACTEURS TECHNOLOGIQUES DE LA PEINTURE OU DES REVÊTEMENTS DE SOL QUI RÉVOLUTIONNENT LE QUOTIDIEN DES PROFESSIONNELS.

Réalisée entre janvier et mars dernier, l'enquête de Fed Construction sur l'innovation dans le bâtiment laisse apparaître que pour 84% des professionnels interrogés, le secteur du BTP demeure innovant. En revanche, ils ne sont que 17% à citer la robotisation et les technologies d'intelligence artificielle comme innovation centrale. Le chemin du développement de la robotisation promet donc d'être encore long. Pour autant, dans le cadre d'opérations pénibles, répétitives, dangereuses ou encore pour permettre une meilleure précision du travail, différents robots sont déjà opérationnels dans le BTP notamment pour la démolition, le ponçage, la projection de béton ou l'intervention en sites hostiles. Du point de vue de la prévention des risques, c'est donc plutôt une bonne nouvelle puisque les robots prennent la place des ouvriers de chantiers lors de l'exposition à des situations dangereuses ou laborieuses. Rappelons qu'aujourd'hui le BTP reste l'un des secteurs les plus sinistrés concernant les accidents du travail avec 56 accidents enregistrés pour 1000 salariés : l'enjeu de la robotisation est donc décisif s'il s'avère qu'il contribue à l'amélioration de la protection des ouvriers. Par ailleurs, la robotisation a aussi pour objectif d'augmenter la productivité et de faire baisser les coûts de chantier puisqu'en effet un robot est capable de travailler avec précision 24 heures sur 24 !

Robots peintres

Des startups développent aujourd'hui des robots pour la peinture en bâtiment en s'inspirant des techniques de fabrication de l'automobile et de l'aéronautique. Ces robots sont capables de prendre en charge la réalisation des tâches pénibles : ponçage, peinture



de grands à-plats ou de plafonds... C'est le cas de PACO, un robot collaboratif, véritable assistant pour peintres dont la mise sur le marché est prévue début 2022. Développé par la société Les Compagnons, PACO est destiné à effectuer les tâches pénibles et répétitives. Il intervient en assistant des peintres dans les opérations quotidiennes du ponçage jusqu'aux finitions. Ainsi par exemple, il dispose d'un rouleau intégré au pistolet de pulvérisation qui lui permet d'intervenir dans des zones sensibles nécessitant une grande précision. Une fois programmé, PACO réalise le ponçage et la peinture en toute autonomie. Dans un environnement hyperconcurrentiel, PACO est donc un allié permettant de se différencier, d'optimiser ses coûts et d'améliorer ses marges. Par ailleurs, il contribue au confort des salariés en réduisant les risques et les chutes potentielles. Les collaborateurs peuvent alors pleinement se consacrer aux tâches à





forte valeur ajoutée. Antoine Rennuit, fondateur des Companions, précise ainsi que son « ambition est de créer une véritable collaboration entre l'homme et la machine et ainsi d'apporter des solutions innovantes pour tous les métiers de la finition ».

Soudeuse automatique

Les soliers disposent eux aussi d'outils robotisés ou automatisés notamment pour la soudure automatique de revêtements de sol. Ainsi, la nouvelle soudeuse automatique UNIFLOOR 500 de Leister est conçue pour souder les joints de revêtements de sol résilients en plastique (PVC-P, PE,...) et les sols antistatiques ESD ainsi que pour seller les joints de revêtements naturels en linoléum et en caoutchouc. Grâce à un système innovant de positionnement automatique des buses (ANP) développé par Leister, la soudeuse UNIFLOOR 500 commence à souder par simple pression sur un bouton et s'arrête automatiquement lorsqu'elle atteint le mur opposé. Au quotidien, elle s'avère silencieuse pendant la soudure et facile à transporter grâce à sa barre de guidage et à ses roues de transport lisses. Lorsqu'elle touche un obstacle lors de la fermeture d'un joint, elle le détecte aussitôt et fait automatiquement pivoter la soufflerie d'air chaud vers l'extérieur pour des raisons de sécurité. Il est donc presque impossible que sa soufflerie brûle le revêtement de sol. A noter enfin que la température, la vitesse et le volume d'air sont les trois paramètres de soudage réglables directement sur l'écran de la soudeuse lors de la pose du revêtement de sol.



nécessitera donc à terme une remise à plat de l'enseignement des futurs acteurs du secteur mais aussi un accompagnement au changement des méthodes de travail en place dans les entreprises. Afin d'éviter toute résistance aux nouvelles technologies, les dirigeants devront s'efforcer de mettre en avant les dysfonctionnements actuels (risques, pénibilité, troubles musculosquelettiques...) dans l'objectif de promouvoir les avantages de la robotisation et son acceptation par les salariés. Notons que les robots pourraient également pallier, dans une certaine mesure, à la crise de main d'œuvre que connaît le bâtiment ainsi qu'au vieillissement des ouvriers du secteur. En effet, le BTP peine aujourd'hui à recruter aussi bien des salariés que des apprentis, même si une légère inversion semble s'opérer après les confinements liés à la crise sanitaire. Quoi qu'il en soit, la transformation du secteur est en marche et le retour en arrière est peu probable : les entreprises qui ont fait l'expérience de l'acquisition de robots, les ont désormais adoptés.

Robots et emploi

Les robots remplaceront-ils les ouvriers de chantier ? Cette question n'est pas encore d'actualité. En effet, les robots nécessitent du personnel pour les programmer, les piloter mais aussi pour les entretenir et les réparer. En revanche, l'arrivée des robots dans le secteur du bâtiment implique une adaptation des professionnels du secteur et la nécessité d'une formation adaptée des opérateurs. En effet, de nouvelles connaissances sont indispensables mais elles ne font pas partie de la matrice de compétences des ouvriers qualifiés du bâtiment d'aujourd'hui. La réussite d'un déploiement à grande échelle de la robotisation dans le BTP

Prospectives : les robots en 2035

Aujourd'hui, même s'ils ont une réelle valeur ajoutée, les robots restent assez encombrants. Il est difficile de les monter aux étages sans ascenseur par exemple. Ils ne possèdent pas encore l'adaptation et le raisonnement logique dont disposent les compagnons sur un chantier. Tout l'enjeu est donc de travailler sur cette autonomie. Qu'en sera-t-il en 2035 ? L'intelligence artificielle et l'apprentissage profond devraient dans les années à venir combler ces lacunes et faire des robots des acteurs à part entière sur les chantiers ! ●



CRÉER DES ESPACES CONFORTABLES AVEC MARMOLEUM LINEAR



JUSQU'À 97 % DE MATIÈRES PREMIÈRES D'ORIGINE NATURELLE



JUSQU'À 68 % DE MATIÈRES RENOUVELABLES OU BIOSOURCÉES



TRÈS FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL (selon FDES marmoleum 2.5mm disponible sur INIES)

« Se sentir chez soi partout ».

Plus d'informations sur notre gamme Marmoleum linear sur notre site www.forbo-flooring.fr



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

créons un environnement meilleur



Le juste équilibre entre tradition et modernité.



qualité premium



motifs bois naturel



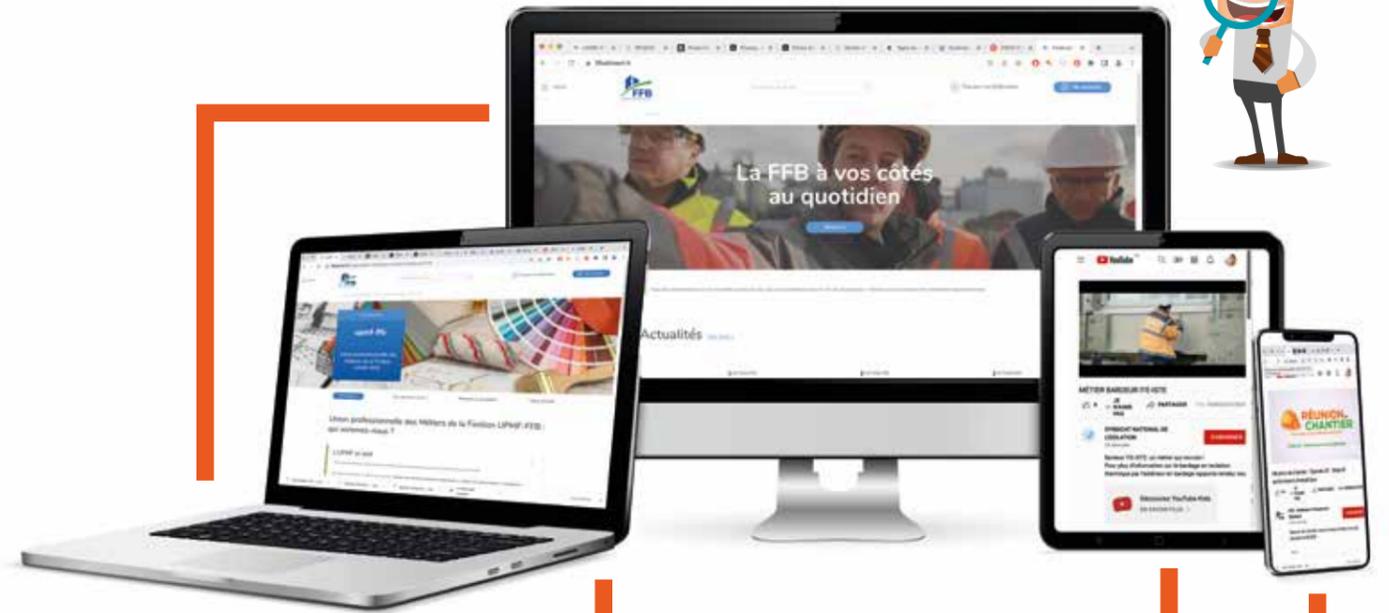
garantie à vie en usage résidentiel



installation facile

made in  Belgium

NOUVELLES TECHNOLOGIES



LE SITE INTERNET DE LA FFB FAIT PEAU NEUVE !

En ligne depuis le 25 octobre 2021, le site internet de la FFB et de l'Union constitue un changement majeur. Désormais, vous retrouvez toute l'actualité de vos métiers, de votre département et de votre région sur notre site unique www.ffbatiment.fr (le site upmf.ffbatiment.fr disparaît). En vous connectant avec votre adresse email, vous serez reconnu et des articles vous seront proposés en fonction de votre profil adhérent.

+ <https://www.ffbatiment.fr>



TOUT SAVOIR SUR LE BIM !

Le plan BIM 2022 crée 6 tutoriels à destination des acteurs pour les accompagner dans la réponse à un DCE BIM. Ils visent, sur une opération courante de logements collectifs traitée en lots séparés avec des acteurs TPE-PME, à traiter la phase « appel d'offres en BIM » (production du « DCE Numérique BIM », réalisation des études de prix, consultation des fournisseurs, réponse dématérialisée avec variantes et/ou options et dossier technique associé, analyse des offres, négociation, passation des marchés, et transfert du dossier études aux travaux). Ces 6 vidéos ont comme objectif de démontrer concrètement par l'exemple, l'efficacité de l'approche numérique et BIM en phase appel d'offres pour l'ensemble des acteurs entreprises, MOE et MOA, en s'attachant mettre en œuvre une approche pragmatique et reproductible.

+ A retrouver sur <https://plan-bim-2022.fr/actions/tutoriels-dce-numerique/>

BARDEUR ITE-ISTE : UN MÉTIER QUI RECRUTE !

Le Syndicat national de l'isolation (SNI) fait la promotion du métier de bardeur-ITE-isté avec une vidéo publiée sur sa chaîne YouTube pour inciter et aider au recrutement.

+ MÉTIER BARDEUR ITE-ISTE - YOUTUBE

UNE WEBSÉRIE POUR COMPRENDRE LA RE2020

La FFB s'engage pour réussir les défis de la transition écologique en mettant en ligne « Réunion de chantier », une web-série qui décrypte de façon pédagogique les objectifs et les impacts de la RE2020 pour les artisans et entrepreneurs. Six épisodes abordent de façon très pédagogique :

- les bases de la RE2020 ;
- la performance énergétique ;
- la réduction des émissions carbone ;
- le confort d'été ;
- les grandes étapes de la conception à l'achèvement du chantier ;
- la RE2020 en pratique.

Vous pouvez retrouver ces 6 épisodes sur la chaîne YouTube de la FFB.

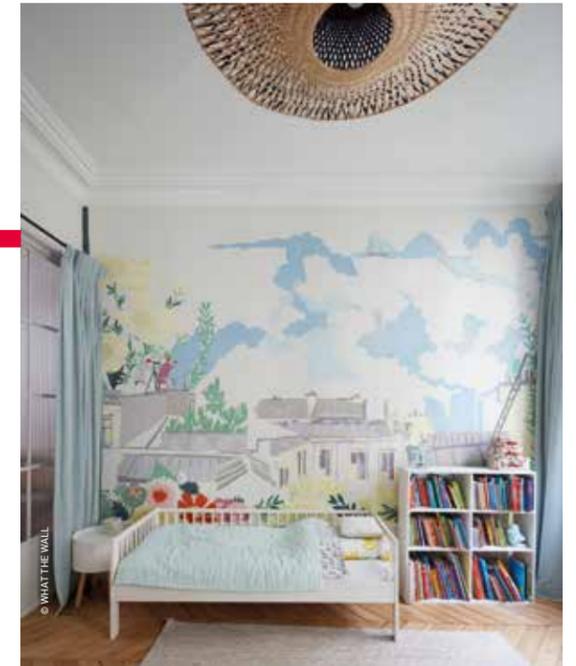
+ À retrouver sur la chaîne YouTube de la Fédération française du Bâtiment

PORTÉ PAR L'IMPRESSION NUMÉRIQUE QUI Pousse À LA PERSONNALISATION DES PROJETS SI APPRÉCIÉE DES PARTICULIERS COMME DES ARCHITECTES, LE PAPIER PEINT CAPTE TOUTES LES TENDANCES. AUSSI BIEN EN MATIÈRE DE DÉCORATION QUE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ ET CE, SUR TOUS LES MARCHÉS.

TENDANCES

LE PAPIER PEINT JOUE TOUS LES AIRS DU TEMPS

« En 2021, la création n'a jamais été aussi forte », déclare enthousiaste Olivier Albert, président de l'association pour la promotion du papier peint A3P. « Cette année, nous avons rencontré énormément de jeunes pousses comme Aar Home ou Simone et Marcel, pour ne citer qu'eux. Ces éditeurs « nouvelle génération » ont un double intérêt. Tout d'abord, ils savent répondre aux attentes d'un public jeune. Dès le moment où une collection devient populaire sur leur site internet, ils sont capables de démarrer la fabrication le lendemain. C'est formidable d'un point de vue de la conception, de la créativité et de l'éco-responsabilité. Car ces nouveaux acteurs nous posent des questions auxquelles nous n'étions pas habitués en tant que sous-traitant, ajoute Olivier Albert, endossant cette fois sa casquette de directeur de marque chez Scenolia. Ils sont écologiquement engagés jusqu'à l'emballage de leurs papiers peints. Chez eux, cette démarche est plus qu'évidente car elle participe de leur image globale ». Une agilité portée par l'impression numérique qui a redynamisé le secteur du papier peint, avec pour point central la personnalisation. Qui elle aussi contribue à plus d'éco-responsabilité. « Cette personnalisation attendue des clients s'effectue de deux manières, précise Olivier Albert. Chez la plupart des éditeurs, il est possible de choisir une image sur catalogue, un cadrage et d'acheter les dimensions précises de son papier peint. Il n'est pas nécessaire de fabriquer et d'acheter au-delà des besoins ». En outre, elle ouvre à une souplesse ultime en matière de décors : à l'image de Mues Design qui en fait sa spécialité, « à partir d'un motif choisi, il est possible d'en faire évoluer la couleur, la dimension à la demande. C'est le quotidien du numérique et sans que cela coûte plus cher ».



UPCYCLING UNE VRAIE TENDANCE ?

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Remettant au goût du jour l'adage d'Antoine Lavoisier, et surfant sur la vague éco-responsable avec l'économie circulaire pour drapeau, de jeunes éditeurs se lancent aussi dans le papier peint upcyclé. À l'instar d'Anaïs Vielfaure à la tête depuis 2018 de l'agence de création Trends Reverso. Avec pour conviction l'amélioration de l'empreinte carbone de ses projets, elle a fait le pari de créer What the wall, un concept qui donne une seconde vie aux rouleaux de papier peints invendus, aux fins de collections, ou à ceux entamés pour créer de nouveaux styles. Mais sur des rouleaux sélectionnés pour leur qualité d'impression à partir de critères exigeants : classe A+ d'un point de vue de l'étiquetage sanitaire, normes de sécurité feu, supports issus de forêts éco-gérées, certifiés PEFC/FSC, encres végétales, label Imprim'Vert. Tout est peint à la main, avec des peintures biosourcées pour apporter des touches de métallisation, des détournements narratifs, un changement de proportion, ou une suite à un décor panoramique. Une édition de décors originaux en micro-édition, sur des papiers peints sélectionnés avec attention, pour une seconde main trendy, personnalisée et raisonnable. ●

LA FORÊT TOUJOURS PLÉBISCITÉE POUR SON INVITATION AU VOYAGE EN PANORAMIQUE TRÔNANT SUR UN PAN DE MUR, CONVOQUE LE GRAPHISME DU NOIR ET BLANC EN 2022. ICI, COLLECTION PINS D'AUTOMNE, GRIFFÉE PAR L'ARTISTE GERMAIN FAVRE-FÉLIX CHEZ AAR HOME

©AARHOME

Ce qui fera les murs en 2022

Reste que devenu élément à part entière de la décoration intérieure en venant animer un pan de mur dans une pièce, le papier peint n'échappe pas aux grandes tendances. « Ce très demandé thème Japandi, alliance du style scandinave et de l'esprit japonais, va se traduire pour le papier peint dans des teintes issues de matières naturelles comme des terracotta. Des formes et des à-plats viennent aussi se poser aux murs », dévoile Alice Pelaudeix, responsable artistique chez Scenolia. Les adeptes de décors plus tranchés ne sont pas en reste. « Les bleus très profonds, des verts denses demeurent dans l'air du temps afin de poser une ambiance par exemple dans un hall d'entrée ». En revanche, les luxuriantes jungles et forêts tropicales panoramiques qui ont couvert nombre de murs jusqu'ici, ne donnent plus le la en 2022. La photo grand angle laisse la place « à des motifs très dessinés, plus simplifiés. Ils s'éclaircissent car les consommateurs sont en recherche de graphismes qui évoquent la main de l'artisan. Avec le style « gravé » qui fait son retour, le thème du tropical sera ainsi traité par un dessin de feuilles de bananiers. On voit aussi émerger des forêts quasiment en noir et blanc avec des touches de couleurs », décrit la responsable artistique. Cette année, la tendance à la légèreté et au raffiné des motifs, portée par les revêtements hauts de gamme « arrive jusqu'au grand public. Des papiers peints panoramiques façon XVIII^e siècle vont décorer un salon ou une entrée. Dans une chambre d'enfant, la jungle par exemple sera représentée par une histoire avec des petits animaux cachés, des singes, des girafes, etc. », ajoute Alice Pelaudeix. À noter que 2022 va aussi assister à l'avènement des effets matières sur ces panoramiques tant prisés. Une technique maîtrisée par le papier traditionnel que l'impression numérique ne proposait pas jusqu'ici. Scenolia notamment va lancer sa première collection avec effets métallisés au cours de l'année prochaine.



L'AVIS DE... ÉRIC TORCOL



Président de Moquette Peinture Rénovation au Pré-Saint-Gervais (93)

« La pose de papier peint panoramique n'a rien de sorcier. D'autres revêtements muraux sont plus compliqués à poser. Néanmoins, le panoramique demande une certaine vigilance et une délicatesse au niveau des raccords. Une fois qu'ils ont été réalisés, le reste se déplie facilement. Le panoramique est entré dans les mœurs et séduit de plus en plus. On peut vraiment parler d'un retour du papier peint grâce à ces pans muraux de grandes dimensions et à la qualité de l'impression numérique. Plutôt que d'avoir un pan de mur peint d'une autre couleur, cette technique permet de diversifier notre offre. Ainsi nous pouvons proposer un panel de décors extrêmement large, personnalisé et répondre à cette envie exprimée de rendre un lieu unique. Pour ce type de prestations, nous ne fonctionnons qu'au bouche-à-oreille, avec une clientèle de particuliers qui nous fait confiance ou avec des architectes. Elles demandent d'accompagner les clients. Avec l'impression numérique et le regain pour les papiers peints, le nombre d'éditeurs, de fabricants petits ou grands, rend le choix extrêmement vaste. Il faut pouvoir orienter le client même s'il a déjà une idée de ce qu'il souhaite. De plus, il ne faudra pas hésiter à le bousculer. Souvent, les clients nous demandent de tout refaire et de tout changer. Et au final, ils s'orientent vers les mêmes couleurs ou décoration qu'auparavant. Nous aimons bien les déboussoler. Par exemple, si une personne aime le rouge, nous allons lui proposer plusieurs variantes plus douces. Toute cette démarche de décoration notamment portée par le papier peint numérique nécessite aussi un certain degré d'écoute. Il faut prendre le temps de comprendre ce que le client souhaite intimement. C'est la seule manière de proposer des projets, qui, une fois réalisés, le feront vibrer au quotidien ».

NEOVELOURS RESIST ANTIBACTERIEN

PEINTURE ANTIBACTÉRIENNE,
HAUTE LESSIVABILITÉ, POUR DES
INTÉRIEURS SAINS ET FACILES À VIVRE



Retrouvez NEOVELOURS RESIST ANTIBACTERIEN dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur seigneuriegauthier.com

SEIGNEURIE®
LA PERFORMANCE POUR VOS PROJETS





Le Canada Dry du vinyle

En 2022, il va falloir aussi composer avec la notion bas carbone que la RE2020 va imprimer dans les habitations. « Le papier peint vertueux est un sujet pour les peintres quand ils sont sur le marché du contract*, reprend Olivier Albert. Mais pour ces applications, ils ont aussi besoin de revêtements plus résistants au grand passage ». D'où la part belle faite jusqu'à maintenant au vinyle. « Sauf que le PVC, beaucoup de maîtres d'ouvrage n'en veulent plus ». Une alternative existe depuis longtemps, portée notamment par Saint-Clair Textiles avec sa gamme EverGreen qui utilise une maille textile tissée, tramée en polyester à 100 %. Sans PVC, écologique, imprimable, classée A+, GreenGuard Gold, elle affiche aussi sa résistance au feu M1. « Ces supports se posent comme du papier peint avec des laizes qui peuvent être fabriquées en trois mètres de large avec aucun raccord visible. Et parce qu'il s'agit de polyester sans papier, ces revêtements vont partout, même dans les salles d'eau, les salles de bains, les piscines intérieures », reprend le président d'A3P en mettant l'accent sur un autre revêtement vertueux : le papier peint durable proposé par HP, également exempt de PVC, résistant à la moisissure et à l'humidité. « C'est le Canada Dry du vinyle ! Avec un poids de 200 g seulement contre 350 g, il en a toutes les caractéristiques. Certes, la laize est limitée à 137 cm, mais ce revêtement bénéficie de la résistance à l'abrasion et au grand passage attendu du vinyle avec la facilité de pose en plus. C'est une révolution ». Et la preuve que l'éco-responsabilité est en marche aussi sur ce marché exigeant du contract. « HP, toujours, a sorti un autre support textile fabriqué à base de bouteilles plastiques recyclées. Il a sûrement certaines contraintes de brillance, de prix et ce n'est peut-être qu'un coup marketing. Mais en tous cas, c'est la preuve que la démarche en faveur d'une éco-responsabilité est sur les rails alors que, ni en 2020, ni en 2019, on en entendait parler », conclut Olivier Albert. Et elle pourrait bien faire les mailles de nombreuses nouvelles collections dès 2022. ●

*Papier peint vinyle de haute qualité



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>



COUP DE CŒUR

Cette nouveauté réussit le mariage du papier peint... et de la peinture. Sous le charme de cette tendance des formes aléatoires qui débarquent sur les murs, le spécialiste du trompe-l'œil et du papier peint décoratif Koziel s'est associé à la jeune maison de peintures Blime pour imaginer les fresques Paperpaint. Une collaboration qui va donner envie de tapisser la peinture. Au-delà de l'éthique et des engagements communs - produits de haute qualité, responsables et made in France - Koziel a été séduit par le concept même de la marque Blime : proposer une collection limitée de teintes ultra tendances, inspirées de la nature et de la terre, conditionnées en jerrycans trendy. Convaincu que le papier peint a toute sa place dans le nouvel art de styliser les murs en les animant de formes douces et irrégulières, Koziel a donc profité de l'expertise de Blime pour composer des palettes qui donnent vie à des kits. Ils sont constitués dans plusieurs formes de toutes tailles, et plusieurs teintes. Pour aider à les composer, chaque kit est proposé avec un visuel d'inspiration pour créer le décor. Ou laisser libre cours à l'imagination et raconter sa propre histoire. Côté mise en œuvre, le support papier est pré-encollé avec toute l'authenticité des couleurs d'un spécialiste de la peinture. ●

AirMaster® Savera & Savera Shade

LAMES TEXTILES

La moquette qui purifie l'air

Les collections DESSO AirMaster® Savera & Savera Shade ont été pensées pour être aussi bien polyvalentes que pratiques ; leur efficacité est prouvée pour réduire considérablement la quantité de particules néfastes de poussière fine dans les espaces intérieurs, ce qui permet de garantir une atmosphère plus saine.

Ces lames textiles sont parfaites pour concevoir des calepinages créatifs. La palette de 12 teintes chaudes et froides permet de les associer entre elles ou de les combiner aux collections de LVT Tarkett.

Elles sont également 100% recyclables, certifiées Cradle to Cradle® Argent et fabriquées à partir de fil ECONYL® 100% recyclé.





CHANTIER

SÉRIÈS PEINTURE AU SERVICE DE LA MAJESTUEUSE TOUR LUMA

LOGISTIQUE À LA HAUTEUR DU MONUMENT, RÉPONSE EN VOLUME DANS DES DÉLAIS TRÈS COURTS, MAIS AUSSI CAPACITÉ À INNOVER SUR DES PROJETS INÉDITS OU À RAISONNER EN PEINTURE AVEC LES ARTISTES EN RÉSIDENCE. L'ENTREPRISE SÉCULAIRE DE PEINTURE PRÉSIDIÉE PAR NICOLAS SÉRIÈS S'EST IMPOSÉE DANS LES MURS DE LA TOUR LUMA À ARLES.

C

est un chantier d'exception. D'abord, parce qu'il fait partie de ceux qu'on n'oublie pas. Une icône architecturale qui marque une entreprise, de père en fils. Comme cette Cité Radieuse érigée à partir de 1947 par Le Corbusier qui inscrit Marseille dans l'histoire de l'habitat-jardin vertical. « Mon grand-père l'avait peinte. C'est une fierté et j'en parle à mes enfants. Dans nos archives, nous conservons précieusement toutes les photos des compagnons intervenus sur ce bâtiment. Pour nous, cette réalisation est gravée dans la roche ». Et dans la mémoire. Aujourd'hui, Nicolas Sériès, quatrième génération à la tête des établissements Sériès, continue d'agrémenter l'album de souvenirs avec la mise en peinture d'autres bâtiments emblématiques comme ceux de la skyline phocéenne : la tour CMA-CGM de Zaha Hadid ou la Marseillaise de Jean Nouvel. Et depuis peu, il est devenu l'homme de peinture de la Fondation Luma à Arles. « Cet ouvrage créé par Frank Gehry pour Maja Hoffmann va être visité par nos enfants, nos petits-enfants, nos arrière-petits-enfants. C'est fabuleux », continue émerveillé le président de Sériès Peinture. Une collaboration qui dure depuis cinq ans maintenant. Car l'entreprise qui rayonne sur Marseille et sa région a su déployer une logistique à la hauteur du monument scintillant. Mais pas seulement.

De 25 à 45 compagnons aux pinceaux

C'est en octobre 2016 que Sériès Peinture pose son premier pot entre les murs de l'arlésienne. Elle pousse alors les portes du bâtiment constellé de 11 500 miroirs en inox, comme sous-traitant de Vinci pour un premier lot de 239 000 euros HT. Il consiste à mettre en peinture tous les locaux techniques du sol au plafond. Puis le major du BTP part. Sériès Peinture reste : « Nous avons réussi à récupérer tous les travaux courants de peinture, ainsi que ceux des parties nobles », continue son président, « soit un marché de près d'1,5 million d'euros HT ». Outre la reprise des locaux techniques déjà réalisés, l'entreprise œuvre pour Myamo, qui assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Et la gageure n'est pas mince. « Il a fallu traiter des volumes conséquents dans des délais ultra-courts ». Mais Sériès Peinture s'adapte. Selon les pics d'activité, de 25 à 45 compagnons font la route depuis Marseille jusqu'à Arles, « avec quelques intérimaires locaux en plus quand il le fallait. Un conducteur de travaux et parfois deux, deux chefs d'équipe, et deux équipes en 2 x 8 - une la journée et une autre de 16 heures à 2 heures du matin - ont été dédiées pour réaliser les peintures de la Fondation Luma. Du jour au lendemain, l'AMO pouvait nous demander de mettre à disposition cinq ou dix compagnons sur telle ou telle

zone. Si nous savons traiter des demandes urgentes comme des horaires décalés, c'était la première fois que nous intervenions sur un chantier d'une telle ampleur », continue Nicolas Sériès. Résultat : son entreprise travaille encore aujourd'hui pour la Fondation Luma. « Quatre à cinq compagnons sont présents tous les jours et en horaires décalés pour ne pas gêner les visiteurs » continue le dirigeant qui possède une division pour les marchés d'entretien « plus dédiée à l'hôtellerie de luxe ».

L'homme de main de 14 artistes

À Arles, l'entreprise de peinture marseillaise a aussi fait vibrer sa fibre artistique. À l'image de sa collaboration avec l'artiste Julien Berthier qui a affolé le gotha local comme les chroniques estivales avec son bateau-rocher en trompe l'œil planté dans la Méditerranée. Aguerrie aux projets expérimentaux grâce à ses travaux pour de nombreux concepteurs dont l'incontournable starchitecte Rudy Ricciotti, Sériès Peinture ne recule devant aucun défi. « Nous savons faire de la peinture décorative, nous remuer les méninges, aller tester des nouvelles applications ou des créations de produits demandées par les architectes avec qui nous travaillons », abonde Nicolas Sériès. Un autre savoir-faire à son arc qu'il a aussi mis au service de la Fondation Luma. Ainsi, l'entreprise a peint le spectaculaire puits de lumière en staff de la monumentale salle d'expo MEF, réalisé par l'entreprise de plâtrerie alsacienne Wery-Stenger. Des travaux de voltige à plus de 10 mètres de haut. Sériès Peinture devient aussi « l'homme de main des artistes qui ont pris place dans les zones qui leur étaient dédiées, soit 14 salles avec autant d'œuvres majeures ». Sachant qu'au sein de la Tour de Maja Hoffmann, on teste, on triture, on bidouille, on découvre. À l'instar de ce papier peint à base de co-produit de tournesol développé par les Ateliers Luma et posé par Tomas Cronimus (voir *Reflets et Nuances* n° 189). Sériès Peinture n'a pas échappé à la règle.

Tissus sur métal et algues non aquatiques

Niché au septième étage de la tour arlésienne, un petit espace sur-mesure a été aménagé par les Ateliers Luma. « Nous avons beaucoup travaillé avec eux parce qu'ils voulaient coller des tissus sur des parois métalliques posées en quinconce », explique le président. Ces pièces de matière, fabriquées en dégradées, présentent des difficultés à épouser ce support fermé. « Avant de trouver une colle à papier renforcée qui ne migrerait pas dans le tissu, nous avons dû réaliser au moins une dizaine d'essais. La





● ● ●
 Fondation Luma a vraiment joué le jeu. Un de mes compagnons a travaillé dessus quasiment deux semaines sans que nous soyons garant du résultat... Qui n'est pas toujours là. Car un des autres souhaits de cette Fondation est de valoriser les matériaux et produits biosourcés, issus des ressources locales. « Les Ateliers Luma avaient développé une peinture à base d'algues, déclinée dans une dizaine des teintes. Nous avons fait quelques essais sur des panneaux puis dans les parties sanitaires. Mais cette peinture à base d'algues de Camargue s'est révélée trop fragile à côté des plans d'eau et trop aléatoire au niveau de la pigmentation ». Conséquence : « Maja Hoffmann les a refusés ». Finalement ce seront des peintures sans COV, labellisées Excell qui seront retenues, « également pour leur résistance et leur facilité d'entretien ». Car même d'exception et à la fibre verte, la tour Luma devenue monument au rayonnement au-delà des frontières, doit aussi faire avec les contraintes des ERP. ●



Pensez-y !
 Reflets & Nuances est consultable en version numérique
<https://ffb-upmf-app.fr>

BRÈVES



DÉCHETS CHIMIQUES : UN PARTENARIAT ECODDS ET FFB POUR SENSIBILISER LES ENTREPRISES AU TRI

La Fédération française du bâtiment a signé un partenariat avec EcoDDS, organisme pour la collecte, le tri et la valorisation des déchets chimiques, afin de sensibiliser les entreprises, notamment les peintres, au tri des DDS (déchets diffus spécifiques) et au dispositif de reprise gratuite REKUPO. REKUPO est un dispositif conçu par EcoDDS pour la collecte des pots de peinture/enduits vides ou avec un reste de contenu. Afin de promouvoir ce dispositif, les fédérations départementales recevront début 2022 des kits qui comprendront un tee-shirt et un annuaire recensant tous les points de collecte REKUPO par région et département. Le dispositif étant en cours de développement, un QR code permettra d'accéder directement à l'outil de géolocalisation des points de collecte régulièrement mis à jour sur le site www.ecodds.com. Ces kits pourront être remis directement aux adhérents, notamment aux peintres, ou lors de réunions de section professionnelle.

+ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique syndicale des Reflets&Nuances 187 et 188.



LE CALEPIN DE CHANTIER TRAVAUX DE PEINTURE EST À NOUVEAU DISPONIBLE EN PAPIER !

Le calepin de chantier « Travaux de peinture de bâtiment intérieurs extérieurs » a été réimprimé.

+ Vous pouvez en demander un exemplaire à contact@upmf.ffbatiment.fr



sikkens

ALPHANOVA PRIMER

Impression et finition pour murs, plafonds et boiseries

La peinture adaptée à tous les travaux courants d'intérieur

Gain de temps et d'efficacité !

- Excellente adhérence
- Évite l'apparition des taches de rouille
- Recouvrable en 4 heures*
- Résistance à l'abrasion humide classe 1



*24 heures si utilisé pour isoler les taches

www.sikkens.fr

Disponible en 1L, 5L et 10L

TECHNIQUE FAÇADE

BARDAGES RAPPORTÉS EN FAÇADE VENTILÉE : LE NF DTU NOUVEAU EST ARRIVÉ

AVIS AUX ENTREPRISES QUI INTERVIENNENT EN FAÇADE ET QUI SONT AMENÉES À METTRE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR EN BARDAGE RAPPORTÉ AVEC LAME D'AIR VENTILÉE : LA NOUVELLE NORME NF DTU 45.4 LEUR EST ENTIÈREMENT CONSACRÉE. DÉCRYPTAGE.

Attendus par les professionnels de la façade depuis l'annulation, en 2020, des avis techniques portant sur les bardages rapportés, les premiers textes de la norme NF DTU 45.4 « Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée » sont parus. Et certains s'appliquent déjà : citons la partie commune à tous les types de parement, celles concernant les panneaux HPL (octobre 2021) et fibres-ciment (janvier 2022), ainsi que les critères généraux de choix des matériaux et le Cahier des clauses administratives spéciales types. Ainsi ces procédés entrent dans le champ des techniques dites « traditionnelles » et sont par conséquent assurables.

Règles communes

Comme son nom l'indique, le document, travaux neufs ou rénovation, fixe les règles de l'art des procédés d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) constitués de bardages rapportés, soit la mise en œuvre indissociable de l'isolant, de l'ossature (bois ou métal) et du parement. Dans sa première partie P1-1-1 CCT, sont édictées les règles communes à l'ensemble des parements concernés, à savoir : les bardages HPL (panneaux stratifiés), fibres-ciment, clins PVC, ardoises naturelles et fibres-ciment, tuiles terre-cuite et béton. Il s'agit principalement de revenir sur la mise en œuvre des ossatures, des isolants et sur les spécifications techniques communes à ces parements – par exemple, le domaine d'application, les supports admissibles ou encore la reconnaissance des supports (liste non exhaustive). A noter, le texte traite de la mise en œuvre des systèmes ITE sous bardage ventilé sur support maçonné et béton, les supports bois ne sont pas traités.

La seconde partie P1-1-2 CCT porte uniquement sur la mise en œuvre des panneaux HPL et la troisième partie – P1-1-3 CCT sur celle des panneaux fibres-ciment. D'ores et déjà en application, elles reprennent les grandes lignes énoncées dans la première partie, puis fixent beaucoup plus en détails, schémas à l'appui, les caractéristiques techniques et de mise en œuvre propres aux panneaux HPL et fibres-ciment : dimensionnement, tenue au vent, traitements des joints, traitements des points singuliers (départ bardage, arrêt sur acrotère, baies, etc.), jusqu'à l'entretien et la maintenance.

● ● ●





PIERRE LARUZ

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE NORMALISATION DU DTU BARDAGE RAPPORTÉ ET PRÉSIDENT D'ISORE BÂTIMENT.

Reflets & Nuances : Pourquoi un NF DTU bardage rapporté ?

Pierre Laruz : Les avis techniques des panneaux HPL, des bardages fibres-ciment et des clins PVC avec fixations traversantes ont été annulés en décembre 2020. C'est une décision qui avait été prise en 2017. Résultat : ces techniques n'étaient plus considérées comme innovantes et sont tombées dans le domaine traditionnel. C'est donc à la profession, c'est-à-dire aux Unions de métiers, de décider de la rédaction ou non d'un NF DTU. Une fois cette décision prise, nous nous sommes mis autour de la table avec tous les acteurs concernés qui ont bien voulu participer.

R&N : En quoi ce NF DTU est-il intéressant pour les entreprises ?

P.L. : Parce que c'est un document qui simplifie. Il responsabilise les entreprises qui peuvent s'en emparer et trouver ainsi les meilleures solutions techniques et les coûts les plus avantageux. Un NF DTU est un document – et celui-là n'échappe pas à la règle –, qui s'adresse à toutes les entreprises. C'est un contrat type entre elles et le maître d'ouvrage, une façon de leur redonner la main. Concrètement, il s'agit d'un tronc commun des caractéristiques propres à l'ensemble des procédés pour tous les cas standard. L'objectif étant de déterminer les dénominateurs communs aux produits selon leurs caractéristiques. Par exemple, les résistances au vent, les fixations, etc.

R&N : Sur le contenu proprement dit, comment avez-vous procédé ? Et y a-t-il des changements par rapport aux avis techniques des fabricants ?

P.L. : Pour les ossatures bois et acier et la mise en œuvre des isolants, nous sommes inspirés des Cahiers de prescriptions techniques (CPT) 3316⁽¹⁾ et 3194⁽²⁾ ; pour les parements, nous avons fait une synthèse des avis techniques des fabricants. Il y a quelques changements. Ainsi, le NF DTU ne vise pas la fixation des panneaux fibres-ciment sur ossature métallique avec des vis car nous manquons

d'outil qui permette à la fois le centrage dans les trous dilatants et un léger jeu entre la vis et le panneau. Seule la fixation par rivets est visée. Mais le plus important est que le NF DTU intègre le point de vue des entreprises.

R&N : Pouvez-vous nous donner un ou deux exemples ?

P.L. : La reconnaissance du support est beaucoup plus détaillée que dans les avis techniques. Avec le NF DTU, nous avons un mode d'emploi pour chiffrer correctement et poser les panneaux sans difficulté, et un cadre normatif. Ainsi, si le support n'est pas celui qui était prévu, il est possible de le refuser. De même, il est prévu des tests à l'arrachage en rénovation. Figure également une partie importante sur la réception de l'ouvrage. Autre exemple : les entreprises peuvent effectuer leur propre calcul de dimensionnement pour la mise en place des ossatures, ce qui était auparavant souvent réalisé par les fournisseurs de fixation. ●

(1) Cahiers de prescriptions techniques (CPT) 3316-V2 « Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis technique ».

(2) Cahiers de prescriptions techniques (CPT) 3194 « Ossature métallique et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis technique ».



SL C740 FIBER MAXI L'ENDUIT DE SOL P4, AUTOLISSANT FIBRÉ FORTE ÉPAISSEUR POUR SOLS INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS



Pour en savoir plus

Le texte est disponible sur les sites de l'Afnor et du CSTB.

Pour les entreprises qualifiées Qualibat Isolation thermique par l'extérieur (72 31 32 33) et bardage (38 11 12 13) il est gratuit et est accessible dans la rubrique entreprise du site Qualibat.

BOSTIK PARTENAIRE DE LA CONSTRUCTION DURABLE



Bostik S.A. 420 Rue d'Estienne d'Orves – 92700 COLOMBES – FRANCE – Tél. : 01 49 00 90 00

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS SUR WWW.BOSTIK.FR



© ISORE BÂTIMENT



Sur le même modèle que les textes relatifs aux parements HPL et fibres-ciment, les parties dédiées aux différentes mises en œuvre - P1-1-4 CCT pour les clins PVC, P1-1-5 CCT pour les ardoises naturelles et fibres-ciment et P1-1-6 CCT pour les tuiles en béton ou en terre cuite* - sont soit en finalisation, soit encore en cours de rédaction. La publication du texte concernant les clins PVC et les tuiles est prévue avant fin 2022. Quant aux bardages en ardoise, il faudra encore attendre un peu, les travaux venant de débuter. Communs à tous les NF DTU, les textes complémentaires – P1-2 CGM Critères généraux de choix des matériaux et P2 CCS Cahier des clauses administratives spéciales types – sont d'ores et déjà publiés. Le premier définit les caractéristiques minimales des matériaux visés dans les parties de mise en œuvre, le second détaille les travaux objets du marché et ceux qui ne le sont pas. Il s'intéresse aussi à la planification des travaux, à la remise du chantier au « bardeur », ou encore à l'exécution des travaux et à leur réception. Un texte complet donc qu'il convient de s'approprier et de faire connaître aux maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre. ●

*tuiles en terre cuite à emboîtement ou à plateau plat et tuiles en terre cuite à emboîtement ou à glissement à relief

BRÈVES



FICHES AMIANTE « RÈGLES DE L'ART »

Pour vous aider à réaliser votre mode opératoire dans le cadre de chantier amiante SS4, 9 nouvelles fiches ont été créées à l'attention des peintres et soliers, dont les fiches de travaux de perçage en intérieur, à un ou deux opérateurs.

+ Vous pouvez consulter l'actualité sur les règles de l'art amiante sur l'EDTU et retrouver les 9 fiches.



DEUX NOUVELLES FICHES SOL

L'UPMF a édité deux nouvelles fiches pratiques pour le neuf et la rénovation :

- Fiche 1 > Système douche plastique
 - Fiche 2 > Revêtements de sol caoutchouc
- Ces fiches rappellent les conditions préalables à la bonne exécution des travaux et à l'utilisation des produits. Ce sont des outils efficaces de dialogue sur chantier.

+ Retrouvez ces fiches sur l'appli de l'UPMF.



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

SANS SOUCI AVEC UZIN



Avec UZIN, je limite chaque jour mon impact environnemental.



Retrouvez-nous sur www.uzin.fr



UZIN FR



CAPITALE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE, RICHE D'ENVIRON 115 000 ÂMES, ORLÉANS, COMME BEAUCOUP D'AUTRES VILLES MOYENNES, DISPOSE D'UN VASTE PARC RÉSIDENTIEL CONSTRUIT DANS LES ANNÉES 60 À 80. LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DE LA RUE CHARLES PÉGUY (PARC DE BOURGOGNE) ET DES ROSERAIES ONT CONFIE LA RÉHABILITATION DE LEURS BIENS AU CABINET D'ARCHITECTE ATELIER DUVEAU DAVIM QUI S'EST CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE VISANT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.



CHANTIER

DU PARC BOURGOGNE À LA ROSERAIE, LES RÉSIDENCES PRIVÉES D'ORLÉANS FONT PEAU NEUVE

Ce sont ainsi deux importants chantiers d'ITE qui ont été confiés par voie d'appel d'offres à l'entreprise Metz, spécialisée dans les métiers de finition du bâtiment et notamment dans l'isolation et le ravalement des façades.

Le premier, constitué par la résidence de l'allée des Roseraies, située à la périphérie sud d'Orléans, regroupe 13 bâtiments dont 7 (4 en R+10, 2 en R+4 et 1 en R+1) ont été confiés à l'entreprise Metz pour la réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur. En tout, ce sont 10 000 m² d'isolation, soit environ 1 400 m² à isoler par bâtiment, sans compter les balcons, qui ont reçu un système d'étanchéité liquide. Le chantier, débuté fin 2019, a connu les aléas des confinements successifs et des retards qu'il a fallu rattraper. Huit compagnons travaillent sur le site. Chaque façade nécessite deux mois de travail avec une équipe de quatre personnes et deux à trois semaines pour l'exécution des pignons, soit en tout 21 900 heures de production.

« La durée du travail est relative, explique Adrien Maclain, chef de chantier. Plus nous avons de détails à exécuter, plus c'est long. Ainsi, une tour R+10 possède 126 m² de balcons, les bâtiments en R+4 50 m² de balcons situés uniquement sur les pignons, et pour les R+1 125 m² constitués par une casquette qui englobe le pourtour du bâtiment. »

À ORLÉANS ET DANS SA BANLIEUE, L'ENTREPRISE METZ S'EST VU CONFIER DEUX IMPORTANTS CHANTIERS D'ITE VISANT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS DATANT DES ANNÉES 60 ET 80.



●●●

Pour des raisons de coûts, la copropriété a opté pour l'installation de panneaux d'isolant en polystyrène. Ces derniers sont fixés à la fois par collage et par chevillage. Du fait de la nouvelle réglementation incendie, des zones entières ont été réalisées en laine de roche, là où le C+D était défavorable, en plus des bandes coupe-feu ont été mises en œuvre entre chaque étage de fenêtres afin d'éviter la propagation du feu d'un étage à l'autre par la façade. La laine de roche étant moins combustible que le polystyrène.

Les fenêtres de cage d'escalier, souvent à cheval entre les étages, nécessitent la création d'une travée en laine de roche afin d'assurer la continuité de la bande coupe feu. Ainsi, chaque façade est revêtue d'un quart à un tiers de laine de roche.

Un chantier « durable » pour un résultat esthétique

Pour garantir une meilleure étanchéité et une bonne planéité, les plaques sont encollées au verso. La planéité est vérifiée systématiquement à l'aide d'une règle plate de 2 m afin d'éviter les désafleurs et de garantir une esthétique parfaite de l'ensemble.

Les panneaux collés sont ensuite chevillés, soit par pisto-scellement si le support le permet, soit à l'aide d'un perforateur dans des bétons trop denses.

Chaque panneau est fixé à l'aide de 5 chevilles, soit pour une façade de 350 m², 460 panneaux et 10 000 chevilles.

« Le pisto-scellement qui permet de propulser les chevilles par cloutage métallique, n'est pas courant dans les travaux d'ITE par enduit sur isolant, mais dans le cas de ce chantier où tous les appartements sont habités, le bruit des perforateurs était totalement insupportable pour les habitants. Nous avons dû trouver une alternative pour éviter les nuisances sonores mais également les vibrations. L'avantage du système est qu'il permet d'enfoncer la cheville et son cloutage en une seule opération avec pas plus de bruit qu'un bouchon de champagne. »

L'ensemble de la surface est ensuite poncé à l'aide d'une ponceuse-aspirante. Au niveau des baies, les panneaux sont ensuite recoupés, du bas jusqu'en haut, pour réaligner les tableaux à la corde et obtenir des fenêtres à la fois d'équerre et parfaitement alignées les unes au-dessus des autres.

L'entoilage de la façade s'effectue ensuite en deux étapes : avant l'entoilage complet de la façade, les fenêtres ont été encadrées à l'aide de baguettes à chaque angle et sur toute la longueur puis les points singuliers sont traités, à savoir le recouvrement des angles par mouchoir pour éviter d'éventuelles fissures dues au travail des matériaux.



L'accès aux façades et pignons s'effectue à l'aide de plateformes élévatrices sur mâts et, dans certains cas, d'échafaudages de pied sur façades balcons.

Rue Charles Péguy, une belle résidence privée à habiller

Le second chantier confié par le cabinet d'architecture Atelier Duveau-Davim se situe rue Charles Péguy, à l'entrée du Fg Bourgogne à l'Est d'Orléans. Il s'agit là d'une belle résidence privée datant des années 70/80. Une copropriété entièrement close, constituée de 3 bâtiments en R+10, ceinte d'un parc, pour laquelle le syndic a opté pour un habillage d'ITE façades et pignons entièrement constitué de panneaux de laine de roche de 140 mm d'épaisseur. Un choix guidé par le souci de la sécurité incendie et ce malgré le surcoût du matériau.

« La laine de roche est quasiment deux fois plus onéreuse que le polystyrène, plus longue à poser et le matériau plus lourd se travaille moins facilement, explique Antoine Metz, dirigeant de l'entreprise. Néanmoins, la différence au niveau de la sécurité et de la qualité du matériau est indéniable. Le chantier de la rue Charles Péguy représente un investissement conséquent pour la copropriété. Il s'agit d'une surface de 5000 m². Nous avons commencé les travaux fin

●●●

Un outil technique encore plus pratique
POUR DES PRESCRIPTIONS FIABLES.



PRB COLOR ÉVOLUTION

Peinture & Revêtement

Cette édition identifiable à sa nouvelle couverture, s'adapte à vos projets neufs et de rénovation. Plus facile à manipuler, une classification des teintes par domaines colorés vous aide dans le choix de votre nuance.

Inédit ! le pochoir pour isoler et comparer les teintes.





Les deux chantiers ont été réalisés par entoilage recouvert de deux couches d'enduit pour éviter au maximum l'apparition de spectres. Pour un résultat plus qualitatif, l'application à la machine a été retenue. Ainsi, les sous-enduits avec trame sont faits avec des machines à projeter qui limitent les manipulations humaines. « La matière reste en bas. Elle est véhiculée et montée par la machine jusqu'au 10^e étage. Si besoin, on place la machine sur la nacelle du mono-mat », termine Antoine Metz.

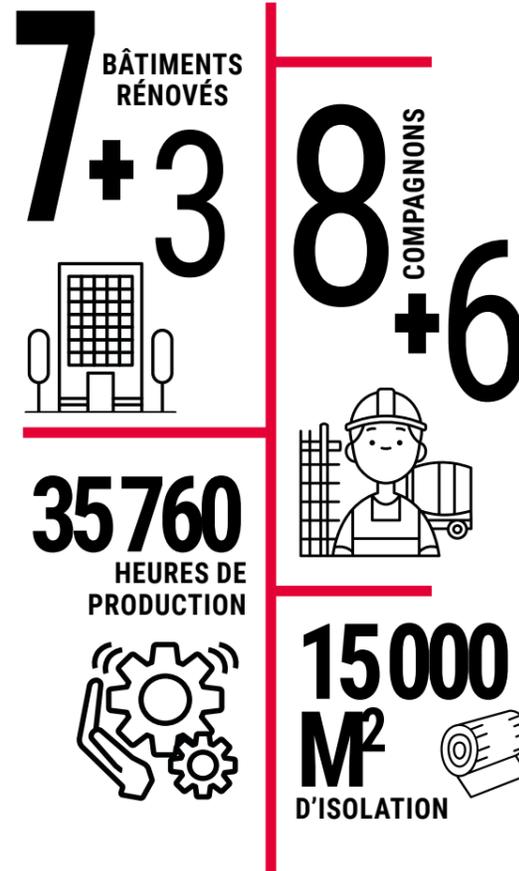
L'utilisation de la machine à projeter diffère selon la nature des panneaux. Ainsi, l'application sur laine de roche part du haut. Cette dernière, beaucoup plus sensible à l'eau que le polystyrène doit être protégée pour éviter tout risque d'infiltrations, à ce détail près, le mode de projection n'a que peu d'impact. L'organisation du chantier tient surtout en phase d'enduisage au remplissage de la trémie qui, forte d'environ 200 kg de matière, ne doit en aucun cas demeurer vide. L'application du sous-enduit a permis de renforcer la résistance aux chocs de l'ITE. L'entoilage intégral a été soigneusement marouflé étage par étage. Là encore son incorporation évite les risques de fissuration. Enfin, la finition, appliquée à la taloche, fait ressortir les grains de silice de l'enduit, lui donnant un aspect structuré qui, outre son aspect protecteur, prend alors toute son importance décorative pour les deux chantiers. L'achèvement des bâtiments des Roseraies ravalés par l'entreprise Metz est prévue pour le printemps 2022. ●

● ● ●

2019 pour une livraison à l'automne 2021 et, malgré les retards dus aux confinements et à la situation sanitaire, nous avons livré en octobre dans les délais impartis. » En effet, le chantier d'exécution des travaux, prévu sur une durée de 18 mois par une équipe de 6 compagnons a nécessité 13 860 heures de production. Avec comme pour le chantier des Roseraies, l'accès aux façades et pignons par des plateformes élévatoires sur mâts, et des échafaudages de pied au droit des loggias.

« C'est une nouvelle approche de l'ITE que nous avons voulue avec des mono-mâts et des plateformes élévatoires, poursuit Antoine Metz. Le système nous a permis des gains de productivité sur les deux chantiers et s'avère plus qualitatif qu'avec un échafaudage de pied. Nous évitons ainsi l'arrimage de l'échafaudage tous les 15 m² qui empêche l'enduisage et la finition. Avec un échafaudage classique arrimé nous sommes obligés de faire des raccords qui, quel que soit le soin apporté, restent visibles, surtout sur des façades plein sud ou éclairées par une lumière rasante. Là, après avoir démonté l'échafaudage sur mat on passe à l'échafaudage volant pour réaliser la finition de la totalité de la façade sans aucun raccord. »

Autre avantage du système, le mat est fixé tous les deux étages et une seule fois sur une largeur de 14 m, limitant considérablement le nombre de fixations nécessaires.



L'avenir appartient à ceux qui se lèvent Sto

Je me lève Sto pour...

...gagner en productivité sur mes chantiers de rénovation en maison individuelle.

Sto vous accompagne avec des solutions façade qui font gagner du temps : les bons produits, les bons outils, les bonnes pratiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sto-facade.fr



Partagez vos plus belles réalisations sur @jemelevesto avec le #jemelevesto

www.sto.fr



Bâtir en responsable.

CHECK'RENO DE PROFEEL UNE APPLICATION POUR LE CONTRÔLE ET LA RÉCEPTION ITE

Les quatre fiches PROFEEL d'autocontrôle et de réception en ITE : enduit sur isolant et bardage, sont désormais accessibles à travers l'outil numérique Check'Réno (application web et smartphone).

Ces quatre fiches, uniquement disponibles en version PDF, sont intégrées dans l'outil Check'Réno permettant ainsi de remplir en ligne ces documents. Il est également possible de faire signer numériquement les PV de réception aux clients. L'application est accessible à plusieurs personnes d'une même entreprise et permet de prendre et d'annoter des photos.

Pour mémoire, les fiches pratiques PROFEEL présentent les points importants à aborder entre l'entreprise et le client lors de la réception de travaux relatifs à un ouvrage donné et accompagnent les professionnels et leurs clients dans cette étape clé d'un projet de rénovation. Pédagogiques, elles rappellent également les enjeux de la formalisation d'un procès-verbal de réception et, explicitent les différentes garanties légales qui débutent à la date de réception des travaux.

+ Les versions PDF sont toujours disponibles sur l'application EDTU



POINTS DE RÉCEPTION
Isolation thermique par l'extérieur (ITE) - Isolant sous bardage

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?
Les fiches de réception PROFEEL ont vocation à faciliter le processus de réception des travaux de rénovation énergétique. Chaque fiche de réception présente quelques points importants à aborder entre l'entreprise et le client lors de la réception de travaux réalisés à un ouvrage donné. Cette liste de points de réception est proposée à titre indicatif. Elle ne peut constituer à elle seule une fiche de réception. Cette fiche doit être utilisée en présence des deux parties.

1/ Le chantier est rempli et nettoyé ?
Constant client
 OUI NON Sans objet
Commentaire

2/ L'isolant posé est conforme au devis ?
Éléments techniques caractéristiques
Produits
 OUI NON Sans objet
Commentaire

3/ Les finitions sont réalisées telles que validées avec le client ?
Conformité avec l'habillage fourni avant travaux conformes aux devis
Mise en œuvre
 OUI NON Sans objet
Commentaire

**4/ La partie basse de l'isolation (bardage) si isolant est au minimum à :
- 15 cm du sol, si le bardage est posé sur une ossature en bois ?
- 5 cm du sol dur (ex : dalle...) et au minimum à 10 cm du terrain naturel, si le bardage est posé sur une ossature en métal ?**
Mesure
 OUI NON Sans objet
Commentaire

ADIC
PROFEEL

FILIÈRE ITE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de filière créé à la suite des Rencontres de l'ITE de novembre 2019 s'est réuni pour la seconde fois en novembre dernier pour préciser son organisation et son fonctionnement et les groupes de travail.

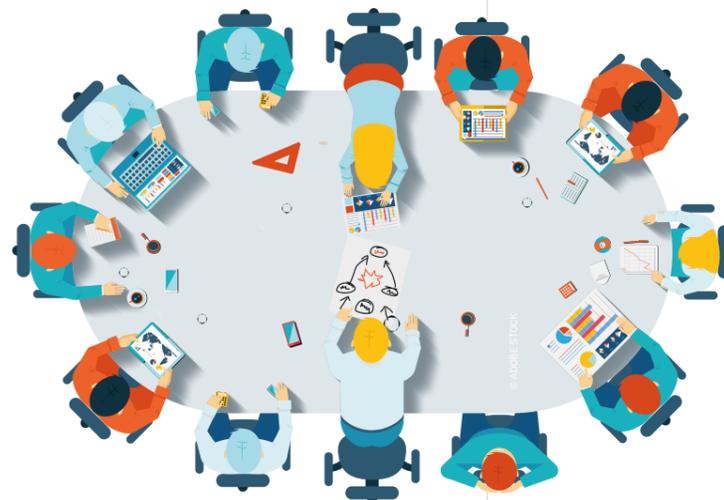
La quasi-totalité des acteurs de la filière étaient représentés.

Lors de cette réunion, cinq groupes de travail prioritaires ont été créés :

1. Créer et matérialiser la filière ITE ;
2. Développer une check-list des points importants à surveiller, potentiellement « risquogènes » ;
3. Un macro GT « Formation en ITE » ;
4. Développer des tutoriels pour le maintien en compétences des salariés ;
5. Un GT communication pédagogique sur les aides financières, spécifique ITE.

Les premières réunions des groupes de travail se tiendront durant le 1^{er} trimestre 2022.

+ Si ces travaux vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter.



REP BÂTIMENT : LE GOUVERNEMENT REPORTE À 2023 SON APPLICATION

Alors que la REP DDS pour la collecte gratuite des peintures, enduits, colles... est en place pour les professionnels depuis le 1^{er} janvier 2022, le gouvernement a annoncé reporter l'entrée en vigueur de la reprise gratuite des déchets du bâtiment au 1^{er} janvier 2023, tout en maintenant les efforts pour agréer les éco-organismes dès 2022. Cela permettra d'assurer la mise en place d'un dispositif complexe tout en préparant son déploiement au sein de la filière.

Cette annonce fait suite à de nombreux échanges avec les ministères et plus récemment avec le cabinet du Premier Ministre dans lesquels la FFB a joué un rôle clé. Le contexte encore marqué par la pénurie des matériaux a également été un élément déterminant.

Alors que la filière est toujours en attente de la publication des textes - décret d'application et cahier des charges fixant les obligations des éco-organismes - la FFB est satisfaite du report en 2023 de l'appel à contribution.

La FFB a toutefois insisté pour accélérer le travail restant à faire et connaître dès le premier trimestre 2022 les éco-organismes agréés. Cela permettra de rendre publics leurs obligations et le montant des éco-contributions appliquées aux produits et matériaux de construction du bâtiment. Pour les entreprises et artisans, cela permettra également d'anticiper au mieux la hausse des coûts dans leurs futurs devis.

Même si cette reprise gratuite est reportée, la profession avance avec création de trois éco-organismes pour la reprise gratuite des sols souples : Valobat, Eco-mobilier et Valdélia.

+ Pour plus de détails <https://batiment.valdelia.org/>

NF DTU 45.4 SYSTÈMES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR EN BARDAGE AVEC LAME VENTILÉE

Le projet de NF DTU 45.4 Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage avec lame ventilée avance. La partie concernant les panneaux HPL a été publiée en octobre 2021 pour application immédiate et celle concernant les parements en fibres-ciment en janvier 2022. Le dépouillement des résultats de l'enquête publique sur la partie concernant la mise en œuvre des tuiles en béton et en terre cuite est en cours.

+ Pour plus de détails dans l'actualité technique de l'EDTU.



JEFCOTHERM MULTIPOR®



SYSTÈME 100% MINÉRAL ET INCOMBUSTIBLE
AVEC ISOLANT NATUREL



Disponible dans nos 65 agences
et sur www.jefco.fr



YTONG®

QUESTIONS



MARINE POULHAEC
01 40 69 57 04

THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08



INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...



1 PEINTURE - JOINT ACRYLIQUE DE FINITION

J'arrive sur un chantier pour effectuer la préparation de mes surfaces à peindre et le joint de finition entre les menuiseries et les plinthes n'est pas fait. Selon les NF DTU qui doit la réalisation de ces joints ?

→ Sans précision dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), la réalisation des joints de finition mastic autour des menuiseries, des plinthes, des faux-plafonds modulaires... ne fait partie ni du marché du menuisier, ni du marché du peintre, ni de celui du plâtrier / plaquiste. Il faut donc vérifier que leur réalisation est bien attribuée à l'un de ces trois lots. Dans le cas contraire, ils peuvent être effectués par le peintre, moyennant un avenant pour travaux supplémentaires. Quel que soit le corps d'état réalisant ce joint mastic, s'il est destiné à recevoir une finition peinture, il doit être de nature acrylique ou polyuréthane, en aucun cas de nature silicone, et doit être compatible avec la nature des autres supports (NF DTU 59.1).

2 ACCEPTATION DU SUPPORT

On entend régulièrement dire que lorsqu'une entreprise accepte son support, elle en devient « responsable ». Existe-t-il un texte qui reprend cet élément de « support accepté = responsabilité de l'entreprise qui l'a accepté » ?

→ En matière d'acceptation d'un support par une entreprise, ce ne sont pas les textes normatifs qui déterminent cette responsabilité mais des jurisprudences. A noter toutefois qu'en matière de mise en œuvre de revêtement de sol souple (NF DTU 53.12) ou de travaux de peinture (NF DTU 59.1), le CCS de ces normes (partie P2 - cahier des clauses spéciales) précise que la reconnaissance des supports fait partie du marché de l'entreprise.

3 REVÊTEMENT DE SOL – NON TRADITIONNEL

Le maître d'ouvrage me demande de mettre en œuvre un revêtement de sol non traditionnel, qui ne fait l'objet ni d'un avis technique (ATec) ni d'un avis technique expérimental (ATEX) et qui n'est visé dans aucun NF DTU. Comment faire valoir les risques que je prends, refuser le produit et faire accepter celui que je propose qui est, lui, sous avis technique ?

→ Il est d'usage que, si des produits sont proposés par le maître d'ouvrage ou son représentant, ils soient soumis à l'acceptation de l'entreprise. Dans votre cas, l'entreprise est en droit de refuser la commande car le produit ne relève pas d'une technique courante (NF DTU, avis techniques, ATEX ou recommandations professionnelles) et est, par conséquent, soumis à une assurance particulière dont l'entreprise devrait en supporter le coût. Outre l'aspect expérimental de ce produit et malgré le savoir-faire de l'entreprise, il y a un risque de sinistralité que l'entreprise n'est pas dans l'obligation de faire prendre à son client. Il est du devoir du sachant qu'est l'entreprise, de proposer un produit connu sur le marché, relevant de techniques courantes dont la mise en œuvre est maîtrisée.

4 IMPERMÉABILISATION – CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE FINITION

Alors que j'ai réalisé des travaux d'imperméabilisation sur une façade, mon client conteste l'aspect visuel de ce revêtement. Dans quelles conditions le contrôle doit-il être fait et quels sont les critères de l'état de finition à contrôler ?

→ Le NF DTU 42.1 « Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères » précise à l'article 9, l'état de finition attendu, ainsi que les conditions pour réaliser ce contrôle. Le revêtement d'imperméabilité doit couvrir le subjectile et lui apporter un coloris et un aspect lisse ou texturé, mais l'état de finition reflète celui du subjectile. L'observation de cet état de finition se fait par comparaison avec la (ou les) surface(s) de référence prescrite(s). Le contrôle de l'état de finition s'opère à 5 mètres minimum de façon à voir la façade dans son entier, avec un éclairage incident normal (angle compris entre 70° et 110°, à l'intérieur duquel doit se trouver l'observateur).



5 SOL – NEZ DE MARCHÉ

Je dois chiffrer la mise en œuvre d'un revêtement de sol souple (moquette) dans l'escalier d'une copropriété. Le client me demande de ne pas mettre en œuvre des nez de marche contrastés. Cette disposition est-elle obligatoire ?

➔ Non, il n'y a pas d'obligation dans le cadre de l'accessibilité à prévoir des nez de marche contrastés pour un escalier dans un bâtiment collectif d'habitation en rénovation. Toutefois en tant que sachant, il est bon que l'entreprise propose cette disposition en variante dans son offre de prix et s'assure par une signature du client qu'elle a bien été prise en considération (particulièrement en cas de refus).

6 SOL – PVC SUR ANCIEN PRE

Un client me demande de poser un revêtement de sol type lames PVC sur un ancien plancher rayonnant électrique (PRE). Une règle de l'art valide t'elle ce type d'exécution ?

➔ La norme NF DTU 53.12 « Préparation du support et revêtements de sol souples » ne vise pas la pose d'un revêtement de sol souple en PVC collé sur un ancien plancher rayonnant électrique. Dans ce cas et également pour un sol PVC en pose libre, il y a lieu de vérifier que ce produit possède un Avis Technique (AT) et qu'il vise la pose sur PRE. Dans ce cas, il faudra suivre les préconisations de mise en œuvre de l'avis technique ou de la fiche fabricant du produit. Dans le cas contraire, cette mise en œuvre est non traditionnelle (cf question N°3).

7 LASURE SUR BOIS EXTÉRIEUR

Nos clients nous demandent des explications concernant les bois extérieurs que nous avons traités et qui présentent des décolllements de lasures. La plupart du temps, le délai de 2 ans étant dépassé, existe-t-il un texte expliquant qu'un bois exposé en extérieur soumis aux expositions climatiques se dégrade plus rapidement ?

➔ Pour commencer, en matière d'assurabilité, la garantie de bon fonctionnement (de 2 ans après la réception des travaux) ne s'applique pas aux travaux de peinture. Cette garantie ne concerne que les éléments d'équipement dissociables de l'ouvrage construit. Ensuite, il y a la garantie décennale. Cette dernière peut s'appliquer aux travaux de peinture par exemple, si un désordre génère une impropriété à destination ou compromet la solidité de l'ouvrage. Enfin, il y a la garantie de bonne tenue qui est une garantie du fabricant. Dans ce cas, il y a lieu d'examiner ce qu'elle contient et dans quelle mesure elle peut s'appliquer. Concernant la réalisation des travaux, la fonction du revêtement de finition (lasures, vernis, peintures) est essentiellement d'assurer la pérennité d'aspect du bois face aux intempéries. Le NF DTU 59.1 précise que le maître d'ouvrage doit l'entretien des finitions suivant la fiche du fabricant fournie par l'entreprise. Cet entretien est indispensable pour assurer la pérennité de l'efficacité des produits de préservation appliqués en traitement de surface. A noter que l'ajout d'une finition ne peut pas être pris en considération pour modifier une classe d'emplot du bois.



Pensez-y !
Reflets & Nuances est consultable en version numérique
<https://ffb-upmf-app.fr>

Des ambiances raffinées pour hôtels de prestige

VISION OF
Elegance

CYP Colortec+
COMPUTER YARN PLACEMENT

Balsan Siège HQ
2 Corbilly • 36330 Arthon • France
T +33 2 54 29 16 00

Showroom Paris
99 r. de la Verrerie • 75004 Paris • France
T +33 1 43 70 49 32

www.balsan.com



FORMATION

PARCOURS FORMATION

ERASMUS+ : LA MOBILITÉ EUROPÉENNE DES APPRENTIS

SÉJOURNER À L'ÉTRANGER POUR RENFORCER SES COMPÉTENCES N'EST PAS RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX FILIÈRES SUPÉRIEURES GÉNÉRALES. DEPUIS 2014, LE NOUVEAU PROGRAMME ERASMUS+ PERMET AUX APPRENTIS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE BÉNÉFICIER DE STAGES À L'ÉTRANGER. CHAQUE ANNÉE, ENVIRON 700 JEUNES DU SECTEUR DU BTP PROFITENT D'UNE EXPÉRIENCE DANS UN PAYS EUROPÉEN.



Faire des stages à l'étranger une composante durable des parcours de formation professionnelle, accessibles à tous les apprentis », tel est l'objectif

du programme BTP Mobilité+ piloté par le CCCA-BTP, dispositif s'inscrivant dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne. « Ce programme, décliné dans tous les pays européens, explique Pierre Touillon, chef de projets européens au CCCA-BTP, s'adresse à tous les jeunes en formation professionnelle ou ayant le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Chaque année, entre 600 et 700 apprentis partent grâce au CCCA-BTP en stage à l'étranger. »

Une ouverture européenne et internationale

C'est dans le cadre de son adhésion au programme Erasmus+ que le CCCA-BTP a mis en place le brevet professionnel à composante européenne (BPCE). « Sans changement sur les fondamentaux du brevet professionnel classique, nous avons optimisé et aménagé l'enseignement », précise Pierre Touillon. Ce BPCE est un titre de niveau 4, préparé sur deux ans, homologué et donc reconnu par le RNCP (Répertoire national de la certification professionnelle).

Il intègre, comme son nom l'indique une composante européenne incluant un parcours linguistique adapté, le « fait européen » dans l'ensemble des enseignements et deux périodes de formation de deux semaines dans un ou plusieurs pays européens. Ces séjours sont gratuits pour les jeunes, « grâce aux bourses Erasmus et une subvention d'équilibre du CCCA-BTP ou un financement dédié du centre de formation ». Les entreprises d'accueil sont sélectionnées selon des critères de qualité, parmi lesquels l'intérêt de leur activité vis-à-vis du parcours de formation des jeunes qui leur sont confiés.

Des partenariats ont été mis en place par le CCCA-BTP avec bon nombre des pays européens et parmi les métiers concernés figure la peinture. « Un nombre croissant d'organismes de formation proposent ce BPCE et certains ne proposent même que ce diplôme, pas le BP classique. C'est une vitrine pour ces établissements », poursuit Pierre Touillon. Cette adaptation du BP existant vise ainsi une meilleure valorisation du diplôme, une amplification de sa dimension professionnalisante.



10 APPRENTIS PEINTRES EN ESPAGNE

Ce groupe de 10 jeunes en 2^e année de BPCE Peintre applicateur de revêtements au BTP CFA de Saint-Herblain revient de Grenade (Espagne) où il a passé deux semaines.

« Nous sommes partis à 10 peintres et 9 maçons et avons été accueillis par une entreprise locale et logés à l'hôtel. Notre interlocuteur principal était le chef de chantier qui parlait français. C'est lui qui suivait notre travail. Nous avons travaillé sur un chantier de résidence touristique pour les travaux de préparation et de finition. Si la technique était assez similaire à ce que nous connaissons en France, les outils étaient différents. Les peintres sont moins outillés en Espagne. Et les exigences en matière de travail ne sont pas les mêmes : les espagnols sont moins minutieux notamment en ce qui concerne la préparation des supports. Cela nous a surpris. Surtout que l'entreprise a trouvé que nous travaillions trop lentement par rapport à eux ! Dans le rapport d'activité de fin d'examen, il y aura une partie consacrée à cette expérience. Nous aurions dû faire un stage en première année et un autre en deuxième mais à cause du Covid, nous n'avons pu en faire qu'un en seconde. Malgré ça, ça a été une expérience positive que nous recommandons même si, à terme, personne du groupe n'envisage de s'installer à l'étranger. L'Espagne est un beau pays, nous avons vu une autre manière de vivre et de travailler. » ●

BPCE : une opportunité pour les apprentis et les entreprises

« Ce diplôme est intéressant pour des jeunes ou des entreprises se positionnant sur des marchés européens ou ayant affaire à une clientèle locale étrangère », reprend Pierre Touillon qui annonce un taux d'insertion dans l'emploi à six mois des titulaires du BPCE deux fois plus élevé selon le Cereq*. Mais au-delà de cet aspect de l'insertion dans l'emploi, cette expérience, à valoriser sur un CV, est gratifiante pour l'apprenti. « C'est un motif de fierté personnelle pour les jeunes qui ont profité de cette expérience ». Et d'ajouter : « Sur l'ensemble des 600 à 700 jeunes qui partent chaque année, 25 à 30% préparent un BPCE ; les autres bénéficient simplement du programme Erasmus+. » Preuve s'il en est que ce parcours attire les apprentis qui cherchent à développer leurs compétences professionnelles et personnelles grâce expériences diversifiées dans leur parcours de formation. ●

*Centre d'études et de recherches sur les qualifications qui étudie l'accès à l'emploi des jeunes sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint.



WORLD SKILLS : FINALE NATIONALE

Les finales nationales des WorldSkills ont lieu du 13 au 15 janvier 2022 à Lyon (EUREXPO LYON, Bd de l'Europe - 69680 Chassieu).

Les compétitions se tiennent aux halls 3/4/5 du jeudi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 15h.

La cérémonie de clôture se déroulera le samedi 15 janvier 2022 de 20h à 23h.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DU BTP EST CRÉÉE POUR LES WORLD SKILLS 2024



La FFB et la FNTF, en partenariat avec SMABTP et WorldSkills France, créent l'équipe de France du BTP pour la compétition des métiers WorldSkills de 2024. Cette équipe nationale de jeunes talents de la construction sera coachée par Christophe URIOS, ancien joueur de rugby et actuel directeur sportif de l'Union Bordeaux Bègles.



Lors de cette compétition mondiale, organisée à Lyon en 2024, plus de 1 600 compétiteurs de 80 pays viendront se confronter dans 65 métiers dont 16 du BTP. La Finale internationale se prépare dès 2022 avec des milliers de jeunes qui participeront à des compétitions dans toutes les régions de France, puis au niveau national afin de constituer cette équipe de France du BTP. Plusieurs actions ont ainsi été initiées par la FFB pour faire connaître cet événement et permettre aux jeunes de s'inscrire et d'exceller sur le plan international. La Fédération a ainsi constitué dans chaque région un réseau de chefs d'entreprise pour porter le projet WorldSkills dans les territoires, déployer des actions de communication, développer une expertise métiers et sensibiliser le plus grand nombre à ces « jeux olympiques des métiers ». ●



LES GÉNIES DE LA CONSTRUCTION 18^e ÉDITION

La 18^e édition du concours « Les Génies de la construction » est lancée.

Ce concours est l'opportunité de valoriser auprès des jeunes la diversité des métiers du bâtiment et des travaux publics, qui sont des métiers techniques et innovants. Encadrés par leurs professeurs, les jeunes compétiteurs sont invités à mener une réflexion collaborative et prospective, liée aux nouveaux défis de la construction et de l'aménagement des territoires, pour imaginer un futur des territoires intelligents, durables et connectés.

Quatre catégories peuvent concourir :

- « Collège » pour les élèves du cycle 4 ;
- « Pro » pour les élèves de SEGPA, d'EREA et de 3^e prépa métiers ;
- « Lycée » pour les élèves du cycle terminal ;
- « Sup » pour les élèves et étudiants de l'enseignement supérieur (STS, IUT, université, école d'ingénieurs...).

La date de clôture des inscriptions est fixée au 24 janvier 2022.

➕ Pour s'inscrire : <https://lesgeniesdelaconstruction.fr/>



NOUVEL APPEL À CANDIDATURES POUR DISPENSER LE TITRE DE SOLIER DE NIVEAU 4 !

Si vous êtes un organisme de formation et que vous souhaitez dispenser le Titre de Solier/Solière de niveau 4 dans votre centre, vous pouvez faire acte de candidature en contactant le gestionnaire du titre, le RFS.

Les dossiers doivent parvenir au RFS avant le 28 février 2022 au soir.

La commission d'évaluation (CEVHA) statuant sur la recevabilité des dossiers aura lieu dans les jours suivants.

L'habilitation définitive sera octroyée lors de la réunion suivante de la CEVHA (courant avril 2022)

➕ Pour en savoir plus : Julie Chaminade au 06 84 84 05 62



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

**Vous l'avez demandé,
SEMIN l'a FAIT !**

**SEMIN
G&L**



**GARNISSAGE & LISSAGE
APPLICATION MANUELLE & MÉCANIQUE**



SEMIN

NOUVEAUTÉS

**JANVIER
2022**



**DESSO AIRMASTER SAVERA
ET SAVERA SHADE PAR TARKETT**

Les collections DESSO AirMaster Savera et Savera Shade sont flexibles et durables et réduisent considérablement les fines particules de poussière nocives sur le lieu de travail, en les capturant et en les maintenant au sol. Ces collections sont proposées sous forme de lames, une première pour la gamme AirMaster. Avec une palette polyvalente de 12 teintes chaudes et froides – six teintes unies et six de transition – les lames peuvent se combiner entre elles ou avec les collections de LVT Tarkett. www.tarkett.fr



**VISION OF ELEGANCE
PAR BALSAN**

Balsan a imaginé Vision of Elegance, une collection de moquettes en lé, en velours haute densité, destinée à l'hôtellerie de prestige. Avec Vision of Elegance, Balsan revisite les codes des grands motifs classiques (Art Déco, toile de Jouy, Liberty...) pour leur apporter un souffle contemporain inédit. 7 motifs composent cette collection d'une grande richesse créative, dessinés sur un support de tuft de 1 250 g/m² et colorés avec une grande précision grâce à sa nouvelle technologie CYP-Colortec+. Chacun des motifs peut se décliner en 4 atmosphères colorées différentes. www.balsan.fr



**ENDUIT AIRLESS
2 EN 1 PAR SEMIN**

Le groupe industriel français et familial Semin présente son nouvel enduit airless 2 en 1, applicable manuellement ou mécaniquement pour le garnissage, le lissage et le ratissage des supports intérieurs. L'enduit s'applique ainsi au rouleau, à la lame à enduire ou à l'aide de tout type de machine adaptée à la pulvérisation des enduits, en une ou deux passes de 800 g à 1,2 kg/m² et par couche pour une épaisseur de film allant jusqu'à 5 mm. Il offre un excellent pouvoir couvrant, une très bonne glisse, un large temps ouvert pour son application. www.semin.fr



UZIN U-TACK PAR UZIN

Avec la colle sèche UZIN U-Tack, il n'a jamais été aussi facile de poser des plinthes et des remontées en plinthe. Sans temps de gommage, ce ruban adhésif universel puissant et efficace implique une mise en œuvre rapide. Sa pose est durable et propre. Cette colle est aussi respectueuse de l'environnement car elle ne comporte aucun solvant. Il n'y a donc aucun danger pour les utilisateurs et les occupants des locaux. Utiliser UZIN U-Tack est la certitude d'une application sans souci ! www.uzin.fr



Le confort des sols prêts à couler

weberfloor service

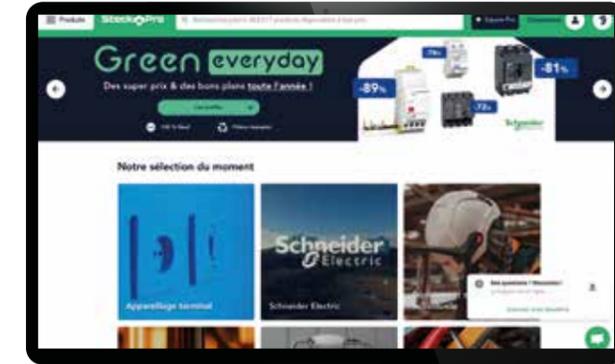
Des sols malaxés et pompés directement sur vos chantiers

- Facile : Weber s'occupe de la logistique, du pompage et du malaxage
- Rapide : temps d'exécution inégalé par rapport au matériel standard
- Performant : qualité des produits Weber et grande capacité de la machine

Retrouvez-nous sur fr.weber
et sur l'application Saint-Gobain Weber

UNE SOLUTION POUR LE RÉEMPLOI DES PRODUITS ET MATÉRIAUX NEUFS PAR STOCKPRO

StockPro a développé une plateforme dont l'objectif est d'offrir une « seconde première vie » aux matériaux et produits neufs de construction inutilisés chaque année en France. Cette solution permet aux entrepreneurs et artisans du BTP, aux négociants et fabricants de gérer au mieux les matériaux/produits de chantier, de les revendre, ou d'en acheter d'autres à des prix compétitifs. Elle leur permet de réaliser une marge tout en évitant le gaspillage. Dernièrement SMABTP est entré au capital de StockPro en participant à sa levée de fonds de 4M d'euros.
www.StockPro.fr



SOURCÉA PAR ONIP

Onip lance Sourcéa, sa première peinture biosourcée. Cette peinture mate-veloutée formulée à base de résine à 97% biosourcée offre un confort d'application optimal sans projection ni reprise à la brosse acrylique, au rouleau ou à l'airless, ainsi qu'un bon temps ouvert. Deux en un pour la protection et la décoration des murs et plafonds intérieurs, la peinture Sourcéa peut s'utiliser à la fois en couche d'impression et en couche de finition. Son rendement élevé (12 m²/L) et son séchage rapide (2h au toucher) permettent de gagner du temps sur les chantiers. www.onip.fr

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE

9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 |
Tél. 01 40 69 53 73 | www.cluballiance.fr |
E-mail : contact@cluballiance.fr |
N° ISSN : 1764-0709 |
Président du Club Alliance -
Directeur de la publication : Bruno Poilpré |
Rédactrice en chef : Dorothee Bruchet -
Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly |
ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 190 :
Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville,
Stéphanie Lacaze, Stéphane Miget,
Madras Editing, Olivier Namias,
Martine Rigaudie |
Marine Poulhalec, Thierry Houdin |
Publicité : Club Alliance |
Maquette : BQDLenox |
Photo couverture : BQD/Adobestock |
La revue Reflets & Nuances
est distribuée gratuitement.



AU SOMMAIRE DU NUMÉRO D'AVRIL 2022

- > Dossier : La logistique urbaine et l'ubérisation du bâtiment
- > Véhicules utilitaires : En ville en VUL
- > Numérique : Les logiciels de gestion du stock
- > Technique intérieur : Le traitement de finition sur support apparent
- > Technique sol : Accessibilité et sols souples
- > Façades/ITE : Rénover une finition d'ETICS



Peintures à base de composants naturels, biosourcés & renouvelables

D-17 Satia
Mise en Couleurs

D-057 Giboulée
Mise en Couleurs

D-026 Mimosa
Mise en Couleurs

NAË

par Unikalo



LA SOLUTION DÉCO-RESPONSABLE



WWW.UNIKALO.COM/MAGASINS



unikalo
PEINTURES BÂTIMENT



Creative by Nature

DLW Linoleum
98% Natural Flooring

Gerflor



TOLLENS

Créateur de peinture depuis 1748

Very Peri
17-3938

Osez l'intérieur Pantone avec la nouvelle Couleur de l'année 2022

Disponible en exclusivité dans toutes les peintures Tollens en magasin

